

SANTÉ DES POPULATIONS - PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS - FLUOR - EXPERTISE - PROJET - PÉRENNITÉ
CAPITALISATION - ÉCHANGES D'EXPÉRIENCE - SUIVI ÉVALUATION - ACCOMPAGNEMENT - FORMATION
APPLICATION TERRAIN - PRÉVENTION - SOUTIEN - CONDUITE DU CHANGEMENT - ADAPTATION - TRANSVERSALITÉ
TRANSFÉRABILITÉ - MOTIVATION - PASSAGE À L'ÉCHELLE - SANTÉ DES POPULATIONS - PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES
INFECTIONS - FLUOR - EXPERTISE - PROJET - PÉRENNITÉ - CAPITALISATION - ÉCHANGES D'EXPÉRIENCE - SUIVI
ÉVALUATION - ACCOMPAGNEMENT - FORMATION TERRAIN - PRÉVENTION - SOUTIEN - CONDUITE DU
CHANGEMENT - ADAPTATION - TRANSVERSALITÉ - TRANSFÉRABILITÉ - MOTIVATION - PASSAGE À L'ÉCHELLE



RAPPORT MORAL ET FINANCIER

2023

JUIN 2024

AOI - 1, rue Maurice Arnoux - 92120 Montrouge - Tél. 01 57 63 99 68
contact@aoi-fr.org – www.aoi-fr.org – Siret : 331 397 711 00044 – Code APE : 9499Z

Présentation du rapport moral de l'exercice 2023

2023 a été marquée par les 40 ans de l'AOI... 40 ans d'évolution et de projets d'appui dans des pays en développement en Afrique, en Asie et à Haïti. La démarche, la stratégie et le positionnement en termes d'approche de développement en santé en font une ONG spécifique dans le paysage des ONG dentaires. L'AOI est aujourd'hui reconnue pour son professionnalisme, son approche globale en santé et sa capacité d'apprentissage des succès et des échecs pour améliorer ses pratiques.

Tout au long de l'année, des échanges et des moments forts ont été organisés avec certains et certaines d'entre vous.

L'un des moments clés a été la séance scientifique organisée dans le cadre du congrès de l'ADF avec la participation du responsable de l'enseignement clinique et du directeur de la faculté dentaire de Majunga ainsi que de la représentante AOI à Madagascar. Cette séance a été l'occasion de revenir sur les enjeux d'une ONG de développement avec l'exemple de Madagascar. Les différentes interventions ont illustré à partir d'exemples concrets la stratégie actuelle de l'AOI, la démarche des projets avec différents partenaires ainsi que les défis à relever à l'avenir.

Les différentes crises que nous traversons ne font que renforcer la volonté et la nécessité de soutenir les systèmes de santé fragile dans les pays en développement. Des lacunes de formation, des équipements et des environnements de soins inappropriés concourent à exposer les populations à des risques d'infections élevés. Un autre axe important est l'accès au fluor pour la prévention de la carie dentaire.

Pour améliorer la situation, l'AOI continue son accompagnement au Laos et à Madagascar à différents niveaux : appui aux ministères de la Santé, soutien à des universités (dentaire, médecine, sages-femmes et infirmières), à des hôpitaux, des centres de santé et à des associations pour l'amélioration la Prévention et du Contrôle des Infections (PCI) dans la pratique quotidienne.

Les projets au Laos et à Madagascar se sont poursuivis et donnent des résultats probants en termes de sécurité des soins et de promotion de la santé par l'amélioration de l'accès au fluorure. La 3^{ème} et dernière phase de ce projet initié en 2010 prendra fin le 31 décembre 2024.

Au siège, l'AOI a connu une réorganisation en termes de ressources humaines tout en assurant les projets.

Tout cela se réalise avec votre engagement, que ce soit en tant que praticienne, praticien, entreprises ou encore associations professionnelles. Toute l'équipe de l'AOI vous en remercie.

Le travail réalisé est valorisé par l'appui, la confiance et le dialogue réguliers avec des partenaires tels que l'Agence française de développement (AFD), l'OMS, des universités, des

fondations, des associations professionnelles, des entreprises du secteur dentaire, mais également les praticiens et praticiennes.

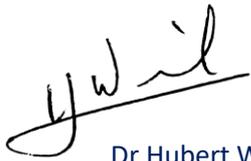
En 2024, les projets en cours seront poursuivis et une importance particulière sera apportée à analyser et valoriser l'expérience acquise aussi bien du point de vue technique, organisationnel que dans la démarche avec les partenaires. L'évaluation de la phase 3 du projet sera l'un des moments forts de l'année et viendra conclure le projet...en attendant les suites potentielles.

Au nom de toute l'équipe, merci pour **votre soutien qui est essentiel pour assurer la poursuite, la pérennité et l'initiative des activités.**

L'AOI compte sur votre engagement.

Bonne lecture !

L'équipe AOI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. Weil', written over a horizontal line.

Dr Hubert Weil
Président

VIE ASSOCIATIVE

L'année 2023 a été marquée par les 40 ans de l'AOI. L'organisation de l'AOI a permis la poursuite du projet Laos-Madagascar sur les volets prévention et contrôle des infections (PCI), prévention par le fluor et formation. L'AOI a apporté un soutien ponctuel au Service Œcuménique d'Entraide (SOE) en Haïti.

1. Le travail des instances

En 2023, le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois, le Bureau six fois. L'ensemble des membres du bureau ont été renouvelés à leur poste en juin 2023.

Le Bureau, le Conseil d'Administration ainsi que les responsables de projet travaillent par visio-conférence, sur le serveur et le blog sur lequel ils ont accès aux dossiers (dossiers techniques, documents de projets, photos, présentations et parutions). Cet outil permet un échange de données et contribue à mettre à disposition les éléments d'information les plus récents.

Le site AOI, Facebook, LinkedIn, le blog et les newsletters concourent à la diffusion de l'information aux adhérents, adhérentes, donateurs, donatrices et partenaires.

La comptabilité est tenue par le Cabinet SFECO. Le commissaire aux comptes est Thierry Laroque.

2. Organisation au siège

Les activités de l'AOI ont été assurées tant pour la gestion quotidienne du siège, le suivi et le développement partenarial (partenaires techniques et financiers, presse, associations professionnelles, RSE, praticiens et praticiennes solidaires, etc.) qu'au niveau du suivi des projets sur le terrain.

L'AOI a continué de travailler et de rechercher de nouvelles idées pour dynamiser la recherche de fond par le volet Praticien.ne Solidaire et le volet RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises). Les

40 ans de l'AOI ont été une occasion importante pour communiquer et rechercher des fonds.

L'année 2023 a été marquée par l'arrivée de B. Julliard en janvier au poste, nouvellement créée, de responsable fundraising et communication. L'un des objectifs de la création de ce poste était d'assurer l'augmentation des fonds propres, notamment par la recherche de nouveaux praticiens et praticiennes solidaires, une communication accrue, et le cas échéant de trouver des opportunités de partenariats RSE.

En décembre, un bilan a été réalisé. Celui-ci n'était pas à la hauteur des attentes initialement prévues. Malgré des qualités humaines, la compréhension et le positionnement étaient trop souvent en décalage avec l'AOI ainsi que les compétences exigées pour ce type de poste. Les résultats se sont traduits par une diminution des fonds propres. Ce poste étant un investissement, l'AOI ne pouvait se permettre d'aller plus loin aux vues des attentes importantes du poste et d'une évolution jugée négative. Dans l'intérêt de l'AOI, une rupture conventionnelle a été décidée pour début janvier 2024.

En mars 2023, A. Pegart est arrivée en tant que chargée de gestion administrative. Suite au départ de D. Djeric, ce poste a été compensé en interne depuis avril 2022. Le travail est satisfaisant et répond aux attentes. A. Pegart est motivée et il est agréable de travailler ensemble.

3. Communication

L'agence Oblo accompagne l'AOI dans la communication et la recherche de fonds propres qui constituent le levier d'accès aux cofinancements institutionnels pour les programmes.

La communication est orientée vers le développement de partenariats avec la profession dentaire via les « Praticien.es solidaires » et les « Entreprises partenaires ».

La notoriété acquise facilite les actions d'éducation au développement au sein de la profession.

Oblo a été particulièrement soutenant cette année. Dans le cadre des 40 ans de l'AOI, de nouveaux visuels, logos et communications web ont été réalisés. Par ailleurs, ils ont activement participé à la création du stand ADF spécial 40 ans. Le stand était visuellement beau et a été globalement très apprécié.

4. Sensibilisation des confrères et consœurs, communication auprès de la profession dentaire et du grand public

a. Adhérent.es

Avec « Praticien/Praticienne solidaire », le praticien ou la praticienne s'engage à faire un don à hauteur de la valeur d'un acte par mois. Cette opération l'invite à soutenir les actions de l'AOI et à partager son engagement avec les patients. Au 31 décembre 2023, l'association comptait 301 adhérent.es.

En 2023, l'ensemble des praticiens et praticiennes solidaires ont été appelés afin de donner le contact d'un confrère ou d'une consœur potentiellement intéressé. L'opération menée par la responsable Fundraising n'a pas eu l'effet escompté. Peu de nouveaux praticiens et praticiennes sont devenus « solidaires ».

On constate une continuité de l'érosion des praticiens et praticiennes solidaires. La raison

est principalement due aux départs à la retraite. Nous observons cependant des difficultés à faire adhérer de nouveaux cabinets. L'AOI continue de travailler et de rechercher de nouvelles idées pour parvenir à impulser une nouvelle dynamique positive sur ce volet.

b. Assemblée Générale

L'Assemblée Générale 2023 s'est tenue le samedi 16 juin 2022 à la faculté dentaire de Montrouge - 1, rue Maurice Arnoux - et par Téléconférence ZOOM.

Au programme de l'AG :

1. Présentation rapport moral exercice 2022
2. Présentation rapport financier exercice 2022
3. Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
4. Perspectives 2023
5. Résultats du vote des résolutions
6. Résultat du vote pour le renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Elle a été précédée par deux temps de discussions tenues le matin et en début d'après-midi :

- Les 40 ans de l'AOI
- La possibilité de mettre en place une convention programme avec l'Agence Française de Développement.

c. Congrès et rencontres professionnelles

Congrès de l'Association Dentaire Française (ADF)

Le congrès de l'Association Dentaire Française s'est tenu au Palais des Congrès, Porte-Maillot à Paris, du 28 novembre au 2 décembre 2023.

Sur les 5 jours, plus de 28 000 personnes sont venues visiter l'exposition.

Le stand spécial 40 ans a été apprécié. Les contacts ont été qualitatifs avec les personnes passées au stand.

L'ADF a permis de renforcer les liens avec les entreprises partenaires (Anthogyr, Coltène, GACD, GC, Happyblouse, Itena, Kulzer, Septodont, Hygitech, Dento-Viractis, Ivoclar, Générique Intenational, Anios, ORMCO-Kerr), mais également le COMIDENT, le CNO, des partenaires presses (CDF, CARCDSF, Dental Tribune, SFCD) et des associations étudiantes. Globalement, les contacts sont très bons et les personnes rencontrées sont ravies du partenariat avec l'AOI.

L'AOI a organisé une séance le 1er décembre 2023 dans le cadre du programme scientifique de l'ADF. Cette séance a été l'occasion de revenir sur les enjeux d'une ONG de développement avec l'exemple de Madagascar. Les différentes interventions ont illustré à partir d'exemples concrets la stratégie actuelle de l'AOI, la démarche des projets avec différents partenaires ainsi que les défis à relever à l'avenir.

Doniphan Hammer, Secrétaire Général de l'ADF est venu introduire la séance. Puis, Habib Benzian, président de la séance a présenté la séance en soulignant le positionnement de l'AOI dans le paysage des ONG dentaires de par son professionnalisme et son approche d'apprentissage des succès et des échecs pour améliorer ses pratiques.

Thierry Marsais, a présenté l'évolution, la stratégie, la démarche et les domaines d'expertises de l'AOI.

François Courtel, a présenté la problématique en matière de PCI pour la sécurité de soins dans les pays en développement

Le Pr Mamy Randria, chef de service de maladies infectieuses à l'hôpital de Befelatanana à Madagascar a décrit les problèmes rencontrés en matière d'hygiène

dans l'hôpital où les challenges à relever sont nombreux.

Le Professeur Rija Andriamasinoro, responsable de l'enseignement clinique à l'IOSTM a présenté l'ensemble du travail réalisé au sein de la faculté. À la suite de cette présentation, le directeur de l'IOSTM, le professeur Jeannot Randrinarivony a souligné le chemin parcouru par l'IOSTM, la qualité du travail réalisé, le maintien des résultats.

Benoit Varenne a rappelé que l'état de santé oral au niveau mondial était alarmant et expliqué la démarche de prévention de l'OMS par l'accès au fluor (brossage et dentifrice).

Laetitia Razafimamonjy a fait le point sur le programme de prévention de la carie par le fluor à Madagascar conformément aux recommandations de l'OMS.

Yambulîya Dipama, a rappelé que les projets soutenus par l'AOI se sont toujours inscrits dans une vision de santé publique et une démarche sur le long terme en appui-conseil avec une recherche de pérennité des actions mises en place. Rappelant la reconnaissance de l'AOI, il a également énuméré l'ensemble des défis auquel l'association fait face : renouvellement, passage à l'échelle, inclusion des problématiques genre, société civile et One Health.



d. Presse

Le soutien de la presse professionnelle s'est poursuivi en 2023 avec la parution de trois articles, six communiqués de presse et onze pages de communications diffusés dans la presse.

Des espaces ont notamment été offerts par différentes revues pour promouvoir l'opération « Praticien.ne Solidaire », les cartons de rendez-vous et les cartes de vœux.



3 articles sont parus dans la presse en 2023 :

- *40 ans de l'AOI au congrès de l'ADF invitation* - septembre 2023 - CARCDSF
- *« Soutenez l'AOI à l'occasion de ses 40 ans ! »*, septembre 2023 - JSOP
- *« L'AOI fête ses 40 ans à l'ADF »*, novembre 2023 - Les CDF

12 communiqués de presse :

- *Meilleurs vœux - don et adhésion 2023* (janvier 2023)
- *Soutenez l'AOI don et cartons de rendez-vous* (mars 2023)
- *Devenez Praticien Praticienne Solidaire* (avril 2023)
- *Envoyez vos bagues et brackets à Ortho-Clean* (avril 2023)
- *L'AOI fête ses 40 ans* (mai 2023)
- *Organisation de l'Assemblée Générale de l'AOI* (juin 2023)
- *Avec GACD des entreprises s'engagent* (juin 2023)
- *Les 40 ans de l'AOI au congrès de l'ADF* (septembre, octobre, novembre 2023)
- *AOI : Don de fin d'année et adhésion 2024* (décembre 2023)
- *AOI : vidéo AOI : 40 ans de développement* (décembre 2023)

18 pages offertes par des revues :

- **Mars** : Dental Tribune
- **Avril** : Ortho Autrement, Le Fil dentaire, Orthophile, Info Dentaire, SFODF
- **Mai** : Information Dentaire
- **Juin** : Information Dentaire
- **Juillet** : Ortho Autrement, les CDF
- **Septembre** : Information Dentaire, Ortho Autrement, CARCDSF, JSOP
- **Octobre** : Information dentaire, SFODF, Dental Tribune
- **Novembre** : Les CDF

AOI - Santé, Solidarité, Développement
1, rue Maurice Arnoux, 92120 Montrouge - 01 57 63 99 68 - contact@aol-fr.org

*Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant versé.

Opération avec GACD

- *Catalogue de juin : 16 pages dans le catalogue de juin 2023.*

1 article dans l'agenda 2023 de Ritimo :

- *« Améliorer la santé maternelle par la prévention et le contrôle des infections »*

6 Newsletters

- Avril 2023
- Juin 2023
- Juin 2023 spéciale AG
- Juillet 2023
- Novembre 2023 spéciale ADF
- Décembre 2023

2 vidéos réalisées et partagées :

- *« Lancement du programme national en Prévention et contrôle des infections à Madagascar »* - juillet 2023

- « AOI : 40 ans de développement » - novembre 2023

1 vidéo partagée :

- « Reportage sur l'iodation et la fluoration du sel à Madagascar - Televiziona Malagasy – juin 2023

e. Visibilité web et réseaux sociaux

La visibilité sur les moteurs de recherches ainsi que sur les réseaux sociaux est primordiale pour assurer la communication sur les projets AOI auprès du public, des réseaux professionnels, mais également des partenaires techniques et financiers.

En 2023, l'AOI a continué à progresser dans ces domaines afin d'améliorer sa présence aussi bien de manière quantitative que qualitative. À l'occasion des 40 ans, les bandeaux et visuels du site internet, de la page LinkedIn et de Facebook ont été mis à jour pour l'occasion.

- Actualisation mensuelle du site internet de l'AOI
- Actualisation des informations AOI sur Google, Google Map
- Actualisation des informations AOI YouTube + chaîne YouTube
- Création et actualisation de la page LinkedIn AOI - 22 publications
- Publication web
 - o Mars : Dental espace (Commande cartons de rdv)
 - o Avril : Dental espace – Info Dentaire (Dons à Ortho-Clean)
 - o Mai : Dental espace – Info Dentaire (40 ans de l'AOI)
 - o Septembre : Denta Espace – Information Dentaire (RDV à l'ADF) ; JSOP (article 40 ans de l'AOI)
 - o Octobre : Dental Espace (Invitation séance AOI)
- Actualisation de la page Facebook - 22 publications
- 8 articles publiés sur le Blog de l'AOI
- Avec GACD : page dédiée à l'AOI sur leur site internet

- Avec Happy Blouse : mise à jour de la page dédiée à l'AOI sur leur site internet

4. Développement des partenariats

4.1 Avec les entreprises : des partenariats toujours aussi exemplaires

Le développement de partenaires d'entreprise est important pour l'AOI notamment dans le cadre du développement de la RSE. La rencontre annuelle AOI/Entreprises partenaires portant sur le bilan de l'année 2021 s'est déroulée le 1^{er} février 2023.

a. GACD et les entreprises partenaires

C'est un exemple de partenariat avec un engagement sur la durée et qui continue à se développer d'année en année.

Après une très bonne année 2022, les fonds récoltés ont été inférieurs en 2023. Le partenariat avec GACD et les entreprises partenaires évolue avec des actions bien en place et efficaces.

En 2023, une seule action a été menée comme l'année passée. La proposition a été de réaliser 16 pages dédiées à l'AOI dans le flyer du mois de juin, et non plus une chaque mois. Cela afin d'avoir un impact important et de sensibiliser plus d'entreprises à participer à cette action.

En 2023, Anios, Clinix, Coltène, Dento-Viractis, GC, Générique International, Hygitech, Itena, Ivoclar, ORMCO-Kerr, Kulzer, Medibase et R&S, ont soutenu l'AOI dans le cadre des opérations menées avec GACD. Lors de l'opération, les entreprises se sont engagées à faire un don à l'AOI correspondant à 10 % des recettes des produits vendus sur le catalogue envoyé par GACD aux praticiens et praticiennes.

En plus du catalogue envoyé à XXX cabinets dentaire, les communiqués de presse, post sur les réseaux sociaux, visuels presse et internet (site, blog, RS, newsletter, etc.) et

partage avec les entreprises ont permis d'avoir une visibilité importante pour cette opération.

Sur le site GACD, une page réalisée conjointement avec les équipes de communication de l'entreprise et l'AOI présente l'ONG et les différents projets menés tout en valorisant l'engagement de GACD et les entreprises partenaires.

Le choix des produits, la mise en page, les visuels et la visibilité dans le sommaire et la boutique AOI sur le site GACD continuent de bien fonctionner.



La page « spécial AOI » est indiquée dans le sommaire. Un bandeau indique l'engagement des entreprises aux côtés de l'AOI, et une charte graphique est appliquée pour reconnaître la page AOI.

Ce partenariat a d'autant plus de sens que ce sont les entreprises qui font l'effort, le prix de vente reste inchangé.

Évolution depuis 2015 :

2015	12 000 €
2016	24 000 €
2017	27 000 €
2018	35 800 €

2019	45 850 €
2020	25 000 € (sur 9 mois)
2021	34 000 €
2022	41 000 €
2023	36 000 €

L'opération sera reconduite en juin 2024 et l'objectif sera de continuer avec les partenaires actuels et d'en avoir des nouveaux.

a. Ortho-Clean International

Le partenariat avec le Laboratoire *Ortho-Clean International* montre une autre forme d'engagement d'entreprise sur la durée avec le recyclage des bagues orthodontiques, une communication renforcée et l'échange de lien sur les sites Internet.

C'est un partenariat solide et pérenne avec des retombées concrètes depuis 2008.

En 2023, 17 702 bagues et brackets ont été remis par les praticiens et praticiennes ce qui a permis de verser 3540 € à l'AOI, en soutien aux projets à Madagascar et au Laos.

Cette opération est renouvelée en 2024.

b. Septodont

Un partenariat s'est tissé depuis 2021 avec Septodont né de la volonté d'avoir un engagement sur la durée avec l'AOI.

Après avoir soutenu l'IOSTM en 2021, Septodont a financé pour 2022-2023, l'appui à deux hôpitaux de district au Laos (Sikkothabong et Sangthong).

Des notes de suivi du projet sont régulièrement envoyées. Une réunion s'est tenue le 26 septembre 2023 avec le PDG de Septodont (O. Shiller), J. Darribère et d'autres membres de la direction de Septodont. T. Marsais et B. Decroix ont présenté le bilan du partenariat mis en place, l'actualité du projet d'appui des hôpitaux au Laos et les perspectives de financement à moyen/long terme.

La direction s'est montrée positive et enthousiaste vis-à-vis des projets et de la démarche. Pour 2024, l'AOI a demandé et obtenu un soutien de 100 000€ pour appuyer l'hôpital central de Setthathirath dans le cadre de l'amélioration de la PCI.

Par ailleurs, avec Microdon, Septodont a mis en place une opération d'arrondi solidaire par les salariés de l'entreprise en France. Avec l'AOI, 3 autres structures ont été présentées aux salarié.es. Basé sur le volontariat, l'arrondi donne la possibilité de soutenir financièrement les actions des associations partenaires. Chaque mois, les salarié.es ont la possibilité de réaliser un micro-don (de quelques centimes à quelques euros) prélevé directement sur le salaire net. Par ailleurs, Septodont s'engage à abonder en versant le double du montant de chaque don. Les perspectives sont de soutenir l'AOI à moyen long terme.

c. HappyBlouse

Happyblouse est une entreprise d'e-commerce irlandaise créée en 2009 spécialisée dans la vente de tenues médicales. Elle est présente en Irlande et UK depuis 2009 et en France depuis 2016.

Au début de l'année 2022, suite à une prise de contact LinkedIn puis à une réunion de présentation, Happyblouse a souhaité mettre en place un partenariat.

Il a été convenu qu'Happyblouse s'engage à reverser 1 € sur chaque commande passée en France et organiser des opérations marketing sur une semaine pour reverser 10 % des ventes.

L'opération a été renouvelée pour 2024.



d. Oralnum

Fin 2021, un partenariat a été créé avec la société Oralnum, entreprise créée en 2021 qui propose une solution numérique de prise de rendez-vous en ligne avec un chirurgien-dentiste.

Dans le cadre du partenariat, Oralnum s'engage à reverser à l'AOI, 10€ sur chaque nouvel abonnement à la solution conclu avec un praticien, quel que soit son mode d'exercice ou sa structure juridique d'exercice. Le démarrage de cette très jeune entreprise a été relativement complexe. Oralnum est arrivée sur un marché très concurrentiel (notamment avec Doctolib).

En 2023, Oralnum a annoncé la fin de l'entreprise et par conséquent du partenariat avec l'AOI.

4.2 Avec les bailleurs de fonds institutionnels

L'AOI continue d'échanger et de travailler de manière qualitative avec le département OSC (organisation de la société civile) de l'AFD

En décembre 2022, l'AFD a validée la demande de prolongation de 6 mois de la tranche 1. Celle-ci s'est terminée le 30 juin 2023. Le rapport intermédiaire relatif à la tranche 1 du projet a été déposé à l'AFD le 30 septembre.

La tranche 2 du projet a débuté administrativement en juin 2023.

Dans le cadre de la fin de la phase 3 du projet, un audit sera réalisé comme lors de la phase précédente. C'est le Cabinet Donnadiou et Associés qui a été choisi pour la réalisation de l'audit. Un prédiagnostic d'éligibilité des dépenses du projet a été organisé le 24 et 25 mai 2023 avec la comptable et le cabinet d'audit. Différents éléments ont été étudiés. Après étude de la comptabilité du projet, une sélection de documents à auditer a été défini par le cabinet. Les pièces justificatives ont été envoyées au cabinet. Une restitution a eu lieu

le 21 juin. L'objectif de ce prédiagnostic était de donner des recommandations pour améliorer les process, leurs mises en conformité afin de préparer au mieux l'audit final. Bien que certains points demandaient à être revus et améliorés, l'outil de suivi des projets mis en place est opérationnel et fluide. L'AOI possède les outils nécessaires pour assurer le suivi de projets de plus grande envergure.

L'AOI a répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de l'AFD en juillet 2022 en proposant un nouveau projet sur *l'amélioration de la PCI au Laos, Madagascar et Burkina Faso*. L'AMI a été retenu par l'AFD et une Note d'initiative ONG (NIONG) présentant la stratégie d'appui dans son ensemble a été rédigée et déposée au début de l'année 2023. En juillet 2023, l'AOI a été notifiée que la proposition de projet n'a pas été retenue par le comité de décision de l'AFD. Une réunion avec l'interlocutrice a permis d'échanger sur les différents points qui ont conduit à cette décision. Tout d'abord il a été rappelé que l'aide publique au développement est en diminution et que l'AFD tend à redéfinir ses priorités stratégiques. De plus, l'AFD a redéfini certains de ses critères – notamment financier – pour permettre de faciliter l'accès au demande de subvention à plus d'associations. Cela a considérablement augmenté le nombre de projets proposés (+ de 500 AMI déposées). Concernant spécifiquement le projet AOI, les principaux manques ont concerné l'absence d'une stratégie claire visant le développement de la société civile et l'absence de prise en compte et d'évolution sur le volet genre et santé (les inégalité H/F à l'accès aux soins).

Ainsi, ces critères ajoutés aux diminutions de l'aide publique au développement ainsi que la concurrence expliquent cette décision qui n'est finalement pas surprenante tant l'AOI n'avait pas nécessairement pris réellement conscience de l'importance de ces

problématiques jusque-là. Cela a permis de se questionner et de s'améliorer sur ces sujets et la manière de les intégrer au sein de l'AOI. Par ailleurs, l'AFD a tenu à rappeler sa reconnaissance du travail effectué par l'AOI, et souhaite continuer à apporter son soutien. De nombreuses réunions se sont tenues avec l'AFD afin de continuer les échanges sur ces sujets et d'expliquer la stratégie AOI en matière de sécurité des soins, son expertise désormais reconnue dans ce domaine et en quoi celle-ci s'inscrivait dans la continuité des projets.

Sur les conseils des interlocuteurs et interlocutrices de l'AFD, l'AOI a également souhaité prendre contact avec Expertise France. Le positionnement et l'expertise AOI dans le cadre de l'appui opérationnel de programmes nationaux en PCI pourraient être soutenus par Expertise France.

Les rapports avec l'AFD sont pertinents, conviviaux et transparents. Il y a une confiance mutuelle et une reconnaissance du travail et du positionnement AOI ce qui donne des échanges de qualité et positif. Les retours des bureaux AFD et Ambassades sont positifs en ce qui concerne les projets d'appuis AOI.

Avec les universités

L'AOI entretient des relations de partenariat avec les universités Santé Paris Cité, la faculté de Santé Publique de Bordeaux et l'université de Piracicaba au Brésil.

4.2 Avec les associations professionnelles

Le **Conseil National de l'Ordre des chirurgiens-dentistes** apporte un soutien financier de 11.000€.

La Fédération Française d'Orthodontie a renouvelé l'opération de don lors de l'inscription des congressistes aux journées de l'Orthodontie (2 .095€).

Le **CFDMag** a publié un article dans sa revue et des visuels.

HAÏTI

Haïti traverse les crises. Malgré un contexte toujours plus incertain, des ONG, associations et personnes continuent de travailler pour améliorer le quotidien des personnes. Depuis bientôt 35 ans, Françoise Ponticq exerce à Port-au-Prince dans le centre de santé haïtien du SOE.

Le Service Œcuménique d'Entraide (SOE) est une ONG haïtienne fondée en 1982 par un médecin haïtien qui était en exil en France. Les deux volets initiaux sont la santé communautaire et le développement agricole. Actuellement le SOE est toujours impliqué dans la santé communautaire avec deux centres de santé urbains. La clinique dentaire a été créée en 1989, parallèlement au démarrage d'un projet de « soins dentaires communautaires » qui venait compléter la panoplie des services de santé communautaire offerte par l'ONG dans ses centres de province.

LA SITUATION EN FIN D'ANNÉE 2023

La situation n'évolue guère dans le bon sens depuis deux ans. Suite à l'assassinat du Président Jovenel Moïse, le Premier Ministre Ariel Henri semble impuissant face à tout ce qui gangrène la société. Le nœud du problème n'est pas tant l'insécurité, mais ce qui la génère et l'entretient, à savoir les inégalités, l'impunité, les relations entre l'oligarchie et les gangs et là quasi mise sous tutelle internationale.

En octobre 2023, le Conseil de Sécurité de l'ONU a adopté la résolution autorisant l'envoi d'une « mission multinationale d'appui à la sécurité » en Haïti. L'objectif de cette mission étant d'apporter un soutien opérationnel à la police haïtienne, d'assurer la sécurité de points névralgiques (ports, aéroports, hôpitaux, etc.) et, à moyen terme, de permettre la tenue d'élections. Le mandat de cette mission est d'un an et sera évalué après neuf mois.

Les questions quant à la légitimité et l'efficacité de cette opération se posent au sein de la société haïtienne. Certes, les effectifs actuels de la police nationale comptent environ 9 000 policiers et policières et ne sont pas en mesure de faire face aux gangs. Ces derniers ont des armes de guerre et encerclent Port-au-Prince.

Mais, le territoire conquis étant essentiellement urbain, une connaissance du terrain est indispensable pour intervenir.

De nombreux quartiers sont occupés par les gangs depuis près de 2 ans. La population a fui et entraînée une dislocation communautaire. Les problèmes économiques liés à la situation ont annihilé toute velléité de résistance. Les familles, qui se sont dispersées dans d'autres territoires (quartier, province, etc.) ont entraîné une surcharge économique pour celles et ceux qui les accueillent.

Beaucoup tentent de quitter le pays. Les personnes migrent souvent illégalement vers la République Dominicaine ou bien vers les USA et le Canada. Des programmes humanitaires ont été mis en place par ces deux pays.

LA VIE QUOTIDIENNE À PORT-AU-PRINCE

Malgré l'enclavement de la capitale, les activités quotidiennes (commerces, écoles, services publics, etc.) fonctionnent. Les écoles sont en majorité ouvertes même si de nombreux étudiant.es et enseignant.es ont quitté le pays. Cependant, tout le monde se hâte de rentrer à la nuit tombée. Le trafic automobile reste dense sur les artères qui n'ont pas de barricades ou, ne sont pas proches des quartiers où opèrent les gangs.

Des quartiers ont monté des « portes » et fermé l'accès, afin de se protéger.

Les activités sociales et artistiques se maintiennent à minima. C'est une forme de résistance qui répond également au besoin de se distraire, d'oublier le quotidien et... de vivre.

Deux festivals de théâtre ont eu lieu en novembre et décembre. Un festival de jazz est organisé pour 2024. Les responsables de l'organisation font preuve de courage et le public se déplace. Les heures sont aménagées.

Haïti demeure un pays avec une grande richesse culturelle. Beaucoup de jeunes ont du talent, mais ne peuvent pas toujours en vivre. Aussi de nombreux et de nombreuses artistes vivent à l'étranger. Leurs performances sont marquées du sceau de leur pays. La peinture haïtienne est reconnue à l'étranger. Citons par exemple Frantz Zéphirin, Schneider L. Hilaire, Tessa Mars, Pascale Monnin et tant d'autres, ici et à l'étranger. La littérature, le théâtre, la danse, la musique ne sont pas en reste.



LA CLINIQUE DU SOE

La clinique est toujours ouverte malgré la proximité des quartiers dominés par des gangs. La proximité avec le Champ-de-Mars, place principale sur lequel on retrouve de nombreux bâtiments étatiques (dont le palais présidentiel) a un effet dissuasif expliqué par une forte présence policière. Cependant des

patient.es craignent toute de même cette zone.

La section dentaire- soutenue par l'AOI depuis 2008 – fonctionne chaque jour avec deux dentistes, une secrétaire et un garçon de courses. Une nouvelle peinture réalisée en décembre la rendrait presque neuve.

La section dentaire a été créée en 1989, parallèlement au démarrage d'un projet de « soins dentaires communautaires » au SOE. Cela venait compléter la panoplie des services de santé communautaire offerts par l'ONG dans ses centres de province.

La fréquentation de la clinique est importante. Sur les 7 dernières années, environ 1600 patients et patientes sont accueillis chaque année.

Les principaux soins sont des extractions, détartrages, prothèses, résines dure ou souple, partielles et totales, couronnes et bridges céramiques. Le choix des matériaux et fournitures utilisés répond à un rapport qualité-prix que nous calculons.

En 2017, la clinique a pu bénéficier d'un nouvel équipement de qualité offert par la société Kavo installé par P. Jahan, membre du CA de l'AOI et expert technique. Le financement a été soutenu par l'AOI. En mars 2023, P. Jahan est revenu pour réviser l'unit et réaliser une formation à la maintenance des équipements pour quelques personnes.



Les interrogations pour 2024 :

- Pour le matériel : l'équipement dentaire et l'aspiration ont été révisés en 2023. Il reste un seul compresseur en bon état mais pas immortel. Le deuxième de secours est à l'agonie. Il faut compter environ 3000 à 4000 US\$ pour un bon compresseur dentaire.
- Les deux « Poupinel » sont à remplacer par des autoclaves. Les autoclaves sont coûteux (environ 15,000 usd) et fragiles, ce qui ne sied pas trop au climat humide, chaud et à la poussière.
- La localisation de la clinique, compte-tenu de sa situation géographique : si l'étau se resserre nous devons fermer ou déloger, il faut y penser.

Avec le SOE, l'équipe de la clinique dentaire cherche des subventions locales. Mais, la grande partie du budget de la clinique provient des recettes des soins dentaires. La clinique achète ses produits dentaires localement. L'énergie principale pour alimenter la clinique reste le carburant. L'électricité est distribuée aléatoirement.

L'équilibre demeure instable, notamment si du matériel tombe en panne. Or, le

compresseur et le stérilisateur commencent à être « âgés ».



Il faut se maintenir et avancer au jour le jour. Bien qu'impuissante face à cette situation, l'équipe éprouve de la satisfaction à toujours offrir un service de soins adaptés au contexte. La clinique ne désemplit pas. Il existe peu de structures de ce type et beaucoup de médecins ont quitté le pays.

Espérant des jours meilleurs pour le pays, la population s'accroche à son bout de terre si riche culturellement, si étonnant par l'identité forte qui la caractérise, ainsi que la détermination et l'envie de vivre.



LAOS

Organisation de l'équipe

L'équipe AOI au Laos est composée de

- Lola Van Dessel : Représentante et coordinatrice Laos. Depuis septembre 2022, elle assure le suivi depuis la Belgique avec l'équipe sur place et effectue des missions régulières tous les 2 à 3 mois. Cette réorganisation a été un challenge dans sa mise en place, mais fonctionne bien.
- Phengdy Inthaphanith est infirmière et apporte un Appui technique et réseau
- Somvang Sihathep est infirmière et est Chargée de Projet
- Manithong Thammachitch est Assistante à la coordination
- Keokedthong Phongsavan est médecin et Référente Santé

François Courtel effectue des missions régulières de suivi et d'expertise technique. Ce suivi est assuré en collaboration avec Guillemette Clapeau référente en hygiène et l'équipe du siège.



Une partie de l'équipe AOI Laos : S. Sihathep, F. Courtel, L. Van Dessel, P. Inthaphanith, K. Phongsavan

Contexte 2023

Le projet a bénéficié du cofinancement de l'Agence Française du Développement (AFD), du soutien de la Fondation Septodont et de celui de GACD dans le cadre des opérations menées avec les entreprises participantes.

Les missions de suivi technique prévues ont pu reprendre à partir de mai 2022, suite à la réouverture des frontières et la reprise des vols commerciaux. À partir de ce moment-là, les missions d'expertise et de suivi du siège ont été à nouveau organisées (juin, septembre et novembre 2022 ; février et mai 2023). Cela a permis de relancer les dynamiques de suivi et d'accompagnement dans la mise en œuvre des activités du projet sur le terrain. Des missions ont été notamment menées en novembre 2022 et mai 2023 pour effectuer l'audit en PCI de l'hôpital central de Setthatirath et assurer une formation en PCI.

Le contexte de la pandémie a favorisé la prise de conscience du risque d'infectieux. Une meilleure compréhension des infections et de leur prévention contribue à favoriser la mobilisation, l'engagement et le respect des recommandations internationales. L'implication des décideurs et décideuses politiques, du personnel qui prend en charge les patients a été important pour développer et ancrer les pratiques en PCI. Le ministère de la Santé (MdS) avec l'appui de l'OMS a développé la nouvelle stratégie PCI décennale (2022-2032). Un plan d'action quinquennal sera présenté à la fin de l'année 2023.

Le ministère de la Santé a soutenu le Bureau de la Santé de la Municipalité de Vientiane (unité déconcentrée du MdS) pour accompagner l'amélioration de la qualité des soins dans les 5 hôpitaux de districts appuyés

par l'AOI et notamment pour le financement des rénovations.

Notons que des changements ont été effectués au sein de l'unité PCI du département de la médecine curative du ministère de la Santé. La personne en charge de l'unité a été nommée en milieu d'année 2022. Une nouvelle stratégie nationale en PCI a été développée, avec l'appui de l'OMS et est en vigueur pour 10 ans. Une dynamique intéressante est actuellement en place. Des réunions bimensuelles sont organisées afin de partager et discuter entre professionnel.les de la PCI. L'objectif est de trouver des solutions techniques concertées aux problématiques récurrentes. L'AOI apporte un soutien technique lorsque cela est demandé.

2 hôpitaux centraux de Vientiane (Mahosot et Setthatitath) ont demandé un appui afin d'améliorer la PCI. Cela fait notamment suite au travail réalisé avec les 3 hôpitaux de district, devenus référence en matière de PCI. Cela constitue une prémisse intéressante en termes de passage à l'échelle. Ces hôpitaux centraux étant un maillon essentiel de la pyramide sanitaire et font - normalement- figures de modèle national. La perspective d'appuyer s'avère donc intéressante et fait sens dans le cadre d'une amélioration globale de la PCI.

L'audit de l'hôpital central de Settathirat (novembre 2022) et les échanges avec les hôpitaux de district par l'AOI ont mis en évidence des lacunes en application pratique de la PCI. Suite aux échanges avec les cadres du ministère de la Santé, des directions d'hôpitaux et des personnels, il a été convenu d'organiser une formation en mai 2023 à l'attention des formateurs et formatrices nationaux en PCI, des personnels de l'équipe PCI des hôpitaux de districts et de l'hôpital central. Cette formation dispensée par G. Clapeau et F. Courtel s'est déroulée durant 5 jours réunissant cinquante participant.es. Elle

a permis de rappeler les bases concernant les précautions standards en PCI à l'ensemble des participant.es. Elle a aussi permis d'affiner le suivi technique par l'équipe locale AOI, mais également pour les personnels et cadres des différents hôpitaux appuyés. Par ailleurs, la présence des formateurs et formatrices nationales en PCI du MdS contribue à la diffusion de pratique de qualité dans les formations sanitaires du pays.

Suite à la demande des participant.es, les supports de formations ont été traduits en lao afin d'être diffusés et de constituer une ressource clé pour les acteurs et actrices nationaux. Cet important travail de traduction nécessite un temps conséquent et des ressources humaines particulières. Les supports de formation seront envoyés et proposés au ministère puis au participant.es pour le début de l'année 2024.

A la suite de la formation, le travail avec la direction et les équipes de Settathirath s'est poursuivi. L'ensemble est motivé pour la conduite du changement. Divers échanges techniques ont été réalisés avec l'hôpital entre juillet et décembre 2023 afin de finaliser et d'améliorer ce programme défini par l'hôpital. L'hôpital travaille à mettre en place les principales recommandations de l'évaluation réalisée avec l'AOI en novembre 2022.

Enfin, l'AOI a mené un travail d'identification de potentiels partenaires de la société civile locale. Dans ce cadre, à la fin de l'année 2023, l'équipe au Laos a entrepris une cartographie des associations locales susceptibles de mettre en place des actions de PCI en concertation avec le ministère de la Santé. Dans cette perspective, des associations de la société civile et des associations professionnelles ont été contactées ou rencontrées entre mai et décembre 2023. La finalisation de cette cartographie sera poursuivie en début d'année 2024.

Enfin, le dépôt du protocole d'accord (MOU) pour la mise en œuvre des actions de l'AOI au Laos a eu lieu en juin 2023 auprès du ministère de la Santé. Suite aux multiples échanges, celui-ci a été accepté par le ministère de la Santé et le ministère de Affaires Étrangères (MAE). La signature et la cérémonie aura lieu en janvier 2024 au ministère de la Santé avec tous les partenaires du projet.



Visite de l'AFD – hôpital de Sikhhotabong – fév. 2023

Par ailleurs, des contacts réguliers ont lieu avec les responsables du service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France et l'AFD au Laos afin de partager les informations concernant les activités de l'AOI sur le terrain. En février 2023, le directeur de l'antenne de l'AFD à Vientiane a souhaité observer les actions de l'AOI sur le terrain et une visite de deux hôpitaux de district a été organisée à cette fin (cf. photo ci-dessus). D'autre part, le responsable adjoint de la division Santé et Protection Sociale de l'AFD à Paris a souhaité visiter un hôpital appuyé par l'AOI. Il s'est rendu à l'hôpital du district de Hardxayfong en mars 2023 et a pu discuter avec l'équipe de l'hôpital et l'AOI afin d'observer la démarche de l'AOI. Ces visites sont l'occasion de présenter les actions et l'approche de l'AOI sur le terrain pour l'amélioration de la qualité des soins. Dans les deux cas, les retours ont été très positifs et la démarche entreprise a été appréciée.

1. AMÉLIORER LE PROGRAMME INTEGRÉ DE PROMOTION DE LA SANTE, AMELIORATION ET CONTROLE DE LA QUALITE DU DENTIFRICE DISPONIBLE SUR LE MARCHE.

L'analyse de la teneur des dentifrices collectés dans quatre marchés de la capitale de Vientiane a été effectuée en mars 2021. Les résultats montrent que les 10 dentifrices fluorés disponibles et les plus communément vendus à Vientiane répondent aux normes internationales. La communication des résultats auprès du ministère de la Santé et des fabricants ou entreprises importatrices concernant l'analyse de la teneur en fluor des dentifrices collectés n'a pas été effectuée malgré l'identification des partenaires potentiel Lao (ADL, Faculté dentaire, ministère de la Santé-département de la promotion de l'hygiène, ministère de l'Industrie et du Commerce). **Les partenaires se montrent peu motivés à porter l'action auprès des autorités nationales.**

2. AMELIORER LA PREVENTION ET LE CONTROLE DES INFECTIONS.

a) Amélioration de l'enseignement de la PCI de 3 facultés de l'université des Sciences de la santé de Vientiane

▪ Faculté des sciences infirmières (école de sages-femmes et d'infirmières)

Les administrateurs et administratrices de la faculté des sciences infirmières (écoles de sages-femmes et d'infirmières) ont été rencontrés à plusieurs reprises au cours de l'année 2023. Cela a permis de poursuivre le travail sur le développement du contenu pédagogique. En 2023, les dix enseignant.es nommé.es responsables de l'enseignement de la formation théorique de la PCI (19 modules théoriques) auprès des étudiants de première année ont travaillé à l'adaptation du contenu de la formation à l'attention des

étudiants et étudiantes de première année. Des vidéos concernant les soins infirmiers de base ont également été développées par l'équipe enseignante et seront utilisées lors des cours pratiques dans les salles de travaux pratiques. L'AOI avait appuyé à la réhabilitation et l'aménagement des salles de travaux pratiques en 2021. Concernant la formation pratique, pour le moment, le corps enseignant envisage d'enseigner l'hygiène des mains et le port et retrait des EPI en 2024. Des instructions (check-lists) existent afin de soutenir l'enseignements pratique de la PCI pour 19 procédures. Les cours de PCI seront dispensés en avril et mai 2024 aux 52 étudiant.es de première année et les examens se passeront en juin 2024 pour la première fois.

▪ **Faculté d'odontologie**

La faculté dentaire dispense des cours en PCI aux étudiant.es de deuxième année et organise un examen théorique et pratique concernant la PCI aux étudiant.es de sixième année à la sortie de leur cursus universitaire.

L'équipe enseignante responsables de la PCI au sein de la faculté dentaire et l'enseignement pratique auprès des étudiant.es suit son cours.

La faculté a fait la requête concernant un appui pour le personnel de la stérilisation centrale, notamment pour l'entretien et mise en place d'instruction et de protocoles pour les autoclaves. Des échanges entre le personnel de la stérilisation centrale de la clinique de la faculté d'odontologie et le personnel responsable de la stérilisation centrale à l'hôpital de district de Naxaythong ont eu lieu afin de développer les instructions et les protocoles pour l'entretien des autoclaves.

▪ **Faculté de médecine**

Le travail de sensibilisation mené dans le courant de l'année 2021 et 2022 afin d'officialiser le cours de PCI au sein du

curriculum officiel a porté ces fruits et 2 crédits ont été dédiés à l'enseignement de la PCI dans le programme d'enseignement de la faculté de médecine. Des contacts réguliers ont eu lieu au cours de l'année 2023 avec les enseignants de la faculté de médecine.



Formation faculté de médecine – déc. 2023

Une demande a été formulée par le rectorat de la faculté pour l'organisation d'une formation supplémentaire afin d'effectuer un rappel des bases de la PCI à l'équipe enseignante. Dans ce cadre, un atelier de présentation du contenu de la formation de formateurs en PCI a été organisé en janvier 2023 afin de comparer les contenus avec les cours déjà dispensés au sein de la faculté de médecine et de nommer les professeurs responsables de l'enseignement par module (19 modules théoriques).

Par la suite, la formation théorique et pratique de 5 jours pour les formateurs et formatrices a été dispensée auprès d'enseignant.es en mars 2023 qui prévoient d'organiser cette formation auprès des étudiant.es de deuxième année en janvier 2024. Chaque enseignant.e responsable d'un ou plusieurs modules a alors entrepris

l'adaptation du contenu pédagogique disponible au niveau national afin de le rendre attractif pour les étudiant.es.

b) Application de la stratégie nationale en PCI dans 5 hôpitaux de districts - Réalisation d'un audit à l'hôpital de Settathirath

▪ Appui aux 3 hôpitaux de districts soutenus lors de la phase 2 :

L'AOI soutient le MdS pour l'application de la stratégie nationale en PCI afin d'améliorer la qualité des soins dispensés dans les établissements de santé.

L'amélioration de la PCI a été entreprise avec les équipes de trois hôpitaux du district à Vientiane lors de la seconde phase du Projet. Les expert.es et assistant.es techniques de l'équipe Lao ont appuyé les personnels de santé et les cadres selon leurs demandes et leurs besoins.

Les 3 hôpitaux de district s'inscrivent dans une continuité d'amélioration de la qualité des soins. À ce sujet, des résultats visibles et pérennes en termes d'application de précautions standards de PCI sont à noter. Ces hôpitaux sont considérés comme des modèles sur le sujet au Laos. Le ministère de la Santé (MdS) et le bureau de la municipalité de Vientiane organisent régulièrement des visites dans ces trois hôpitaux pour mettre en valeur les bonnes pratiques.

Des échanges réguliers ont lieu entre les équipes responsables de la PCI des hôpitaux et l'équipe de l'AOI. Cela afin d'appuyer de manière continue ces hôpitaux de districts et de répondre à leurs questions/demandes techniques. À cet égard, un travail d'appui technique a été mené tout au long de l'année 2023 et l'organisation de formations ciblées est prévue pour la première tranche de l'année 2024. Ainsi, le retraitement des dispositifs médicaux, la gestion du linge au sein de l'hôpital, l'utilisation et l'entretien

régulier d'un autoclave et autre équipement ont été revus. De plus, un appui pour la rédaction de protocoles est également prévu en 2024.



Travail sur les instructions - Hardxagong - mai 2023

En 2023, des temps ont été consacrés à chaque établissement pour soutenir le développement des protocoles en PCI. Les personnels n'étant pas formés à cet exercice, l'AOI les accompagne sur ce sujet. Les protocoles devraient être terminés pour 2024. Le ministère de la Santé incite également les trois hôpitaux à appliquer l'approche d'appui pour soutenir l'amélioration de la PCI au sein des centres de santé dont ils ont la responsabilité dans leurs districts.

Globalement les équipes des trois hôpitaux de district sont fières de l'évolution positive de la qualité des soins dispensés au sein de leur hôpital. En outre, ils jouissent à présent d'une bonne réputation et tendent vers des hôpitaux considérés comme modèles en matière de PCI. Les hôpitaux continuent de mettre en place une stratégie d'amélioration de la qualité des soins élaborée par le MdS. Il semble que l'appui de AOI est approprié et apporte des résultats positifs. De nombreuses visites d'échanges ont eu lieu au sein des trois hôpitaux et mettent en valeur une évolution conjointe et positive. Des partenaires du projet, des acteurs et actrices du secteur de la santé lao (OMS, personnel d'hôpitaux de districts et centraux) se sont rendus sur place afin d'observer et

d'échanger sur les changements de pratiques PCI et la méthodologie appliquée. Il est intéressant de noter que les trois hôpitaux de districts appuyés souhaitent soutenir au moins la moitié des centres de santé dont ils ont la responsabilité.

▪ **Appui aux hôpitaux de district de Sikkhotabong et de Santhong**

Deux nouveaux hôpitaux de district (Santhong et Sikkhotabong) ont été identifiés en 2022 pour une amélioration de la PCI. Outre la continuité des échanges avec les 3 hôpitaux, les critères de motivations, d'implication technique et financière et de compréhension de la démarche d'appui de l'AOI ont été déterminants dans le choix de soutenir ces hôpitaux. Ils sont en cours de réhabilitation ainsi que le travail de formation à l'application des pratiques en PCI.

- **Hôpital du district de Sikkhotabong**

Un suivi de la rénovation du bâtiment s'est poursuivi durant les mois de septembre, octobre et novembre 2023. François Courtel a effectué une visite au début du mois de novembre afin d'observer les locaux rénovés. Il a notamment proposé d'ajouter un deuxième SAS d'entrée. Ces rénovations supplémentaires ont été effectuées au début décembre 2023 afin d'éviter une communication directe avec la salle de conditionnement et de stérilisation des dispositifs médicaux. Ces coûts ont pu être intégrés dans le budget.

Une inspection pour la remise provisoire des travaux a été effectuée en début du mois de décembre 2023. Le Certificat de réception des travaux provisoire a été délivré et 50 % de la somme totale (53,000 USD) des travaux a été versée le 20 décembre 2023. Il a été signé le 5 décembre 2023 et une inspection sera effectuée en juin 2024 afin de vérifier qu'il n'y a aucune mal façon. Le règlement du solde

sera fait suite à l'émission du Certificat de réception définitive.

Concernant la rénovation du deuxième bâtiment accueillant les services ambulatoires, le directeur de l'hôpital a fait la demande de budget auprès du ministère de la Santé et a soumis les documents nécessaires incluant les plans des propositions de rénovation et un devis indicatif préparés par l'architecte.

Une formation en prévention et contrôle des infections regroupant 15 membres du personnel de l'hôpital de Sikkhotabong a été organisée du 12 au 15 décembre 2023. La formation comprenait une partie théorique et une partie pratique. L'équipe de formateurs et formatrices en PCI du ministère de la Santé, formée au préalable par l'AOI a mené la formation.



Formation PCI - Sikkhotabong – déc. 2023

La phase de préparation du personnel et d'installation du gros équipement (autoclaves, distillateurs d'eau) ainsi que de l'aménagement des lieux a eu lieu à partir du début du mois de janvier 2024. L'équipe AOI a formé et accompagné le personnel de l'hôpital afin de développer des instructions et d'assurer le respect des circuits pour la collecte, le transport, le tri, le stockage du linge et des dispositifs médicaux.

La mise en service effective de la stérilisation centrale et de la salle des urgences aura lieu en février 2024.

- **Hôpital du district de Santhong**

La sélection de l'entreprise pour les travaux a été faite avec l'appui de l'architecte et suite à une visite de terrain des 4 entreprises ayant remis des devis début novembre 2023 suite à l'appel d'offres lancé en octobre.

Début novembre 2023, ont été lancées la rénovation d'une partie du bâtiment principal et la construction d'un bâtiment pour accueillir la stérilisation centrale. La signature du contrat a eu lieu le 10 novembre 2023 et les travaux de rénovation ont débuté dans le courant du mois de novembre. La remise des travaux était initialement prévue pour la fin du mois de janvier 2024. Un retard d'au moins 2 semaines a été annoncé début janvier 2024 par l'architecte qui supervise les travaux et l'entreprise qui effectue les travaux. L'équipe de l'AOI a suivi les avancées en s'y rendant 3 fois au cours du mois de décembre 2023 et en communiquant régulièrement avec l'architecte et le responsable des travaux.

Des coûts supplémentaires ont été proposés notamment dans la salle des urgences : éclairage automatique LED, installations de rideaux médicaux pour la séparation de zones, révision de la taille du passe-plat pour le passage du linge et des dispositifs médicaux sales en salle de nettoyage et buanderie. La rénovation des toilettes pour le public n'avait pas été indiquée dans le devis initial. Des rénovations pour cette partie à fait l'objet d'une proposition d'ajout. Le montant des coûts supplémentaires s'élève à 2800\$ et rentre dans l'enveloppe.



Signature lancement des travaux Santhong – nov. 2023

Le directeur de l'hôpital a envoyé une demande de budget auprès du ministère de la Santé pour rénover la partie restante du bâtiment principal de l'hôpital.

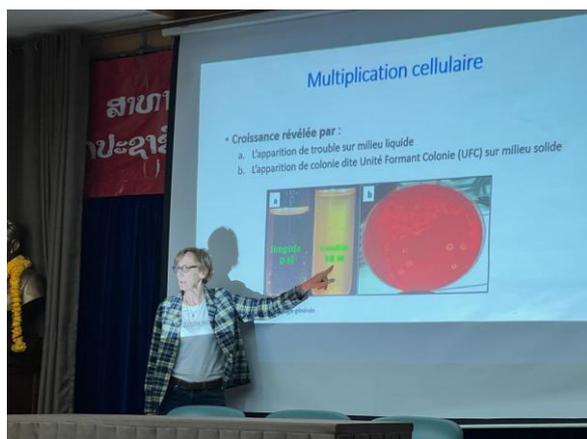
L'équipe de Santhong est motivée et organise régulièrement des réunions afin de prévoir la mise en place du système de stérilisation centrale et des nouvelles pratiques de PCI au sein de leur hôpital. L'hôpital a également fait l'achat de petit matériel. L'équipe de l'AOI a aussi effectué l'achat l'équipement afin d'installer la stérilisation centrale et les nouvelles salles de traitement incluant la maternité, la salle des urgences

■ **Appui à l'hôpital central de Settathirath**

Pour rappel l'hôpital central a été identifié en 2022 suite à une demande d'appui de ce dernier qui a pu observer le travail réalisé dans les hôpitaux de district. Une évaluation des pratiques en PCI a été réalisée en novembre 2022, constituant le point de départ classique des projets d'appui aux hôpitaux. L'évaluation a pu mettre en évidence les besoins très importants de changements dans l'hôpital, beaucoup de pratiques actuelles sont risquées, voire dangereuses, et posent des problèmes concernant la sécurité des patient.es et des personnels.

L'évaluation de cet hôpital a mis en valeur la nécessité d'une importante réorganisation des services de soins et de la stérilisation.

L'étape suivante de l'appui de l'AOI à cet hôpital s'est déroulée en mai 2023. Une formation de 5 jours sur les bases de la PCI a été organisée en mai 2023 avec Guillemette Clapeau et François Courtel.



Formation PCI - mai 2023

L'hôpital a ensuite défini son programme de réorganisation de la PCI avec une planification sur 5 ans. Divers échanges techniques ont été réalisés avec l'hôpital entre juillet et décembre 2023 afin de finaliser et d'améliorer ce programme défini par l'hôpital :

- Juillet 2023 : mission de suivi et présentation par l'hôpital de Settathirath de son programme de réorganisation de la PCI sur 5 ans
- Octobre 2023 : suivi de la mise en place du programme PCI de l'hôpital, échanges concernant les choix techniques à effectuer pour la stérilisation centrale et l'endoscopie concernant la séparation des zones et les circuits
- Novembre 2023 : Suivi de la mise en place du projet avec l'équipe de l'hôpital en visioconférence

Parallèlement des équipes de l'hôpital ont été visitées d'autres hôpitaux rénovés de Vientiane pour observer le système de stérilisation des dispositifs médicaux, de prise en charge du linge.

La priorité dans cette réorganisation a été donnée en 2024 et 2025 à la mise en place des précautions standard dans 5 départements de l'hôpital : l'unité de soin intensif, la maternité, les maladies infectieuses, la stérilisation centrale et la lingerie.

La globalité de l'hôpital sera ensuite progressivement remise à niveau en termes de PCI entre 2026 et 2029.

3. RENFORCER LA CAPACITÉ D'ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Les réponses pratiques, apportées par les OSC locales, sont insuffisantes malgré l'existence de programmes nationaux. Cela est souvent lié au manque de solutions pour ces OSC motivées et conscientes des enjeux. Leurs lacunes en termes de structurations, de méthodologie, de personnes formées et formatrices ne permettent pas encore d'être suffisamment efficaces sur le terrain dans l'amélioration de la sécurité des soins. La difficulté des OSC à soutenir la mise en œuvre de ce type de projet reste complexe. Outre un contexte politique peu favorable, les problèmes de structuration et de formation des membres sont des lacunes qu'il est nécessaire de soutenir pour permettre de diffuser des pratiques de qualité.

a) Cartographie des acteurs et actrices de la santé

Dans le but de renforcer le travail de l'AOI auprès des organisations de la société civile laotienne, une cartographie a été initiée à la fin de l'année 2023. Elle sera établie en début d'année 2024.

Ce travail a pour but d'identifier les OSC qui mèneraient des actions en partenariat avec le ministère de la Santé et appuyer par l'AOI en vue d'améliorer la PCI au Laos. Ceci afin de faciliter les échanges et les actions qui ont lieu dans le pays concernant l'adaptation de l'organisation du travail dans les hôpitaux.

Les différentes associations de professionnels de la santé regroupent souvent des membres d'une même profession. Les membres sont obligatoirement des personnels de la santé qui officient soit au sein d'hôpitaux publics (hôpitaux centraux ou hôpitaux de province et de districts dans tout le pays) soit au sein de cabinets/cliniques privées. Les besoins de ces associations seront plus spécifiquement identifiés et définis avec les partenaires ultérieurement.



Groupe formation PCI - déc. 2023

b) Associations des infirmières du Laos

L'AOI a rencontré l'association des infirmières du Laos en décembre 2023. L'association qui regroupe 150 membres en 2023, fait la promotion de la santé des Laotiens et Laotiennes en encourageant la dispensation de soins infirmiers de qualité dans un souci d'efficience.

De plus, l'association encourage le développement des soins infirmiers et favorise l'émergence du leadership infirmier exercé par et pour les infirmiers et infirmières tout en construisant la profession.

c) Association des sages-femmes

Un contact a été engagé avec l'association des sages-femmes du Laos en mai 2023. L'association des sages-femmes du Laos est une association professionnelle de bénévoles qui se consacre à l'amélioration de la santé de la population en favorisant l'accès à la formation des sages-femmes, en influençant la politique de la santé, en développant un réseau solide de sages-femmes et en renforçant le leadership des sages-femmes. L'association dispose d'un conseil d'Administration composé de membres élus qui sont bénévoles et assurent la gouvernance des activités de l'association. L'association est soutenue depuis plus de 3 ans par le fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) et organise des activités telles que des formations, newsletter trimestrielles, un congrès annuel et la journée des sages-femmes ainsi que des ateliers thématiques. Des discussions en cours concernant une coopération dans le futur pourront avoir lieu dans le courant de l'année 2024.

d) L'association des Gynécologues Obstétriciens Obstétricienne

L'association a été identifiée en 2022 et pourrait soutenir les efforts en vue renforcer la PCI au sein d'établissement de soins avec un accent particulier sur les unités de santé maternelle et infantile au sein des hôpitaux. Des efforts de prise de contact seront effectués durant le premier semestre de l'année 2024.

e) Formateurs et formatrices nationales

L'équipe de formateurs et formatrices nationales en PCI du ministère de la Santé est active et travaille en étroite collaboration avec l'AOI depuis de nombreuses années. Ces personnes sont des personnels de soins (médecins et infirmier.es travaillant au sein des 5 hôpitaux centraux de Vientiane) formés avec le soutien de l'OMS en 2011. Il a été

observé que des membres sont parties à la retraite ou proche de la retraite. D'autres formateurs et formatrices ont été nommés à des postes à responsabilités au sein du ministère de la Santé ou de CHU et n'ont plus de disponibilités pour parcourir le pays et dispenser les formations en PCI au sein d'établissements de soins. L'AOI a proposé en concertation avec le ministère de la Santé de redynamiser l'équipe en accueillant de nouveaux membres. L'AOI a participé à la formation de deux nouvelles formatrices qui sont des enseignantes de la faculté des sciences infirmières.



Réunion avec des formatrices nationales – Déc. 2023

4. PERSPECTIVES 2024

En 2024, l'AOI entend continuer son appui aux projets en cours pour notamment contribuer à ce que les hôpitaux soient des références en PCI et favorise le passage à l'échelle.

Par ailleurs, le renforcement d'organisations de la société civile en santé au Laos peut contribuer à améliorer le système de santé. L'AOI souhaite apporter un appui dans le développement de leur structuration et de leur expertise en sécurité des soins. L'accompagnement de l'AOI s'effectue autour de 3 axes : développement, autonomie, pérennité.

- Appui aux OSC locales pour l'application de la sécurité des soins au niveau de formations sanitaires et permettre d'assurer un passage à l'échelle.

- Intégration des enjeux de genre et santé ; l'approche entend renforcer l'égalité d'accès à la santé, la reconnaissance professionnelle des actrices de la santé et de permettre d'améliorer la prise en charge de la santé des femmes, notamment la santé maternelle et infantile.

- Intégration des enjeux environnementaux par l'approche One Health, promue notamment par l'OMS. Dans ce cadre, la sensibilisation auprès des partenaires sera réalisée notamment par le fait que la sécurité des soins intègre une importance à la gestion et au traitement des déchets.

MADAGASCAR

À Madagascar, l'AOI soutient le ministère de la Santé publique, l'IOSTM, les acteurs et actrices de la santé. Depuis 2021, l'AOI accompagne les partenaires avec la 3ème phase du projet d'appui au développement intégré de la santé orale, de la Prévention et du Contrôle de l'Infection au Laos et à Madagascar. La stratégie nationale en PCI a été validée par le ministère de la Santé en 2023 sous l'égide de l'OMS avec la contribution de l'association malgache SMPKI-WASH et la participation de l'AOI.

La stratégie d'accompagnement repose essentiellement sur le renforcement des compétences locales à travers un soutien technique et financier.

Organisation de l'équipe

L'équipe AOI à Madagascar est composée de :

- Laetitia Razafimamonjy, directrice du cabinet LR Coef, représentante AOI.
- Dr Orelys Ratsirahonana : chargée du volet Santé
- Finoana Razafimamonjy : Assistante de projet
- Dominique Ramarison : Chargé de communication et logistique
- Manjaka Razafindrabe : Assistant en communication/vidéo
- Domoina Ramanankasina : Assistante de Projet pour le volet administratif

L'équipe du siège en collaboration avec François Courtel, Guillemette Clapeau, Pierre Jahan et Christophe Herran assure un suivi et une expertise technique.

Le projet comprend 3 volets :

1. Promotion de la santé par le renforcement de l'accès au fluor :

- Dentifrice fluoré : application des normes, contrôle de qualité, mise en place d'une législation
- Sel iodé et fluoré : application du décret, contrôle de qualité, communication sur le sel iodé et fluoré auprès de la population et des personnels de santé

2. Amélioration de la Prévention et du Contrôle des Infections : participation au groupe de travail d'élaboration d'une stratégie nationale de prévention et contrôle des infections (PCI) du ministère de la Santé, appui à la mise en application de la PCI à la faculté dentaire (IOSTM) et dans des formations sanitaires.

3. Renforcement de capacité d'associations professionnelles : l'AMC MAD (Association des Médecins Communautaires de Madagascar) dans leur structuration et leurs activités, SMPKI/WASH (Société Malagasy de Prévention et Contrôle des Infections/Water, Sanitation, Hygien), et de l'ONOS (Ordre National des Odontostomatologistes).

1. PROMOTION DE LA SANTÉ PAR LE RENFORCEMENT DE L'ACCÈS AU FLUOR

a) Sel iodé et fluoré

- **Application du décret, contrôle de qualité, communication sur le sel iodé et fluoré auprès de la population et des personnels de santé**

Pour le sel iodé et fluoré, le décret obligeant les entreprises productrices de sel à ioder et fluorées est en vigueur depuis 2019 n'est appliqué que par une entreprise. Le

ministère de la Santé, jusque-là, n'a pas pu le faire appliquer à l'ensemble des entreprises productrices, la législation n'étant pas coercitive. Les petites et moyennes entreprises ne jouent pas le jeu. De plus, l'arrêt du soutien en 2023 en iodate de potassium par l'UNICEF prévu dans le cadre du « revolving fund » mis en place a entraîné un arrêt de l'iodation contrairement à l'engagement de ces mêmes entreprises.

Les actions menées dans le cadre du projet ont porté sur un appui technique du groupe à travers la venue d'un ingénieur salin en novembre 2023 pour la poursuite de la production de sel iodé et fluoré de qualité. L'entreprise TAF qui appartient au même groupe et qui assure le reconditionnement de près de 10 000 t de sel consommé dans les régions du centre du pays a été formée et est équipée en matériels d'analyse du fluor pour assurer un contrôle qualité systématique des lots de sels reconditionnés à son niveau. Les résultats d'analyse des laboratoires des producteurs de sel ainsi que ceux des laboratoires de contrôle qualité du ministère de la Santé montrent que 100 % des lots de sels alimentaires produits par CSM sont iodés et fluorés.

L'importance d'une législation contraignante, la capacité des autorités sanitaires à la faire appliquer et celles des entreprises à appliquer les mesures sont des conditions préalables de réussite qui ne sont pas réunies à ce jour. **Seule la principale entreprise de sel à Madagascar produit un sel iodé et fluoré de qualité (50000 tonnes pouvant couvrir 70 % de la population).** Cependant, il a réduit de moitié la quantité de fluor dans le sel produit. Il est important que le SSOABD, le ministère de la Santé, le ministère du Commerce continuent de valoriser la CSM et de soutenir son action de façon à revenir

sur une concentration de fluor correspondant au décret.

Concernant la communication sur le sel iodé et fluoré, un reportage sur la production de sel iodé et fluoré au sein de CSM Diégo a été produit et diffusé par la Télévision Nationale Malgache en montrant les différentes étapes de la production de sel de qualité ainsi que les enjeux de l'iodation et de la fluoration du sel à Madagascar.



Reportage Sel Iodé et Fluoré - mai 2023

b) Dentifrice fluoré

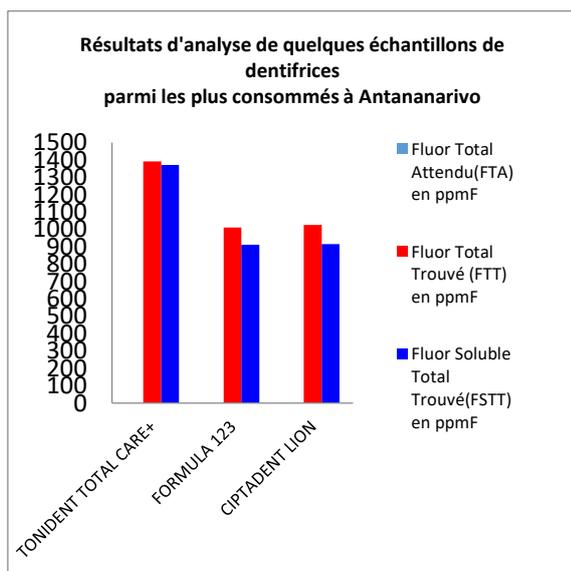
- **Application des normes, contrôle de qualité, mise en place d'une législation, taxation, partenariat avec l'université de Piracicaba.**

Après les échanges entre les équipes de l'AOI et la direction et les équipes de l'ACSQDA (Agence de Contrôle de la Sécurité Sanitaire et de la Qualité des Denrées Alimentaires) et l'université de Piracicaba, la mise à jour de l'étude de la qualité des dentifrices les plus consommés à Madagascar a été initiée en novembre 2022 avec l'établissement d'une première ébauche d'un protocole d'étude. Cette initiative vient en appui au processus d'accréditation du laboratoire de l'ACSQDA qui continue de pratiquer le contrôle-qualité en fluor et le contrôle des autres qualités physico-chimiques des dentifrices importés et produits localement.

Le laboratoire dispose d'une dizaine de techniciens formés pour l'analyse en fluor des dentifrices. L'approvisionnement en réactifs d'analyses fait partie du fonctionnement habituel de l'ACSQDA.

Le partenariat entre l'ACSQDA et l'université de Piracicaba se poursuit. M. Randriantsara Toussaint, chef de service du laboratoire, a développé des échanges avec l'équipe du Pr Jaime Cury de l'université de Piracicaba au Brésil pour améliorer et maintenir la qualité des analyses des dentifrices fluorés.

Concernant le contrôle qualité des dentifrices fluorés disponibles sur le marché, des analyses systématiques de dentifrices sont réalisées par l'ACSQDA. 7 techniciens et techniciennes ont été formés.es pour l'analyse du fluor dans les dentifrices par Toussaint Randriantsara. Pour rappel, ce dernier a été formé par l'équipe du Pr J.Cury de l'Université de Piracicaba (Brésil). L'ACSQDA est une référence en matière d'analyse et continue à travailler en étroite collaboration avec elle. Les résultats sont transmis à l'AOI qui continue le suivi sans interférer. Le travail réalisé est un exemple intéressant de mise en réseau.



Les normes sont rappelées systématiquement aux entreprises

fabricantes et/ou importatrices dont les dentifrices ne les respectent pas.

Suite à l'adoption de norme sur le dentifrice fluoré, l'établissement d'une législation sur le dentifrice fluoré est toujours en préparation. Des contacts avec l'OMS et le ministère de la Santé ont lieu dans ce sens pour plaider. Avec la nomination d'une nouvelle équipe au sein du SSOABD, la situation pourrait évoluer favorablement en 2024.

Parallèlement au contrôle qualité de routine des dentifrices fluorés présentés par les producteurs nationaux ou les importateurs au niveau l'ACSQDA, cette dernière a géré à partir de mars 2023 la collecte des dentifrices dans le cadre de l'étude sur la teneur en fluor des dentifrices les plus commercialisés à Madagascar. Après la collecte et l'analyse des dentifrices produits et commercialisés dans la capitale (Antananarivo) en avril et mai 2023, la 2^{ème} phase de l'étude qui porte sur l'achat et l'analyse des dentifrices produits et commercialisés en province a été enclenchée.

Un échantillon de 64 tubes de dentifrice de différentes marques et spécificités a été constitué. Un tableau récapitulatif des caractéristiques des dentifrices a été établi comprenant des informations sur le lieu d'achat, le prix, les inscriptions sur les tubes et boîtes des dentifrices, notamment : le type de fluorure, le type d'abrasif ainsi que les autres composants, les dates de production et de péremption, le lieu de fabrication. L'analyse de l'ensemble de l'échantillon a été réalisée par l'équipe de l'ACSQDA durant le mois de juin 2023.

Enfin, notons dans que les turnovers et une absence de volonté politique au niveau des services et des directions du ministère de la Santé entraîne un ralentissement pour la

mise en place de la législation sur le dentifrice fluoré et de l'extension du programme d'iodation et de fluoration du sel.

2. AMÉLIORATION DE LA PRÉVENTION ET DU CONTRÔLE DES INFECTIONS (PCI)

a) Élaboration et mise en place d'une stratégie nationale de prévention et contrôle des infections.

Madagascar est confronté à un défi pour améliorer la PCI. Sur le terrain, différents organismes (Banque Mondiale, USAID, PNUD, AFD, OMS, Marie Stopes International, etc.) interviennent dans ce domaine en se basant généralement sur les directives du ministère de la Santé établie dans les années 90, au début du programme de lutte contre le VIH.



Atelier PNS PCI - juin 2023

En 2021 l'OMS a annoncé soutenir la mise en place d'un Plan stratégique national en PCI (Prévention et Contrôle des Infections) pour 11 pays africains dont Madagascar. La démarche a été de soutenir la mise en place d'une stratégie nationale pour définir les axes d'un programme national de PCI. L'un des objectifs est notamment d'appuyer pour que la stratégie nationale soit adaptée à une application sur le terrain.

Une équipe restreinte s'est constituée pour préparer cela avec les équipes de l'OMS, du ministère de la Santé, de la SMPCI-WASH et de l'AOI. 2 ateliers ont été organisés ainsi que de nombreuses réunions de réflexions

visant à produire les documents pour le Programme national en PCI et son opérationnalisation à Madagascar.

Un atelier de finalisation, de validation et de présentation aux partenaires techniques et financier du PNS PCI, du Plan opérationnel et du Plan de suivi-évaluation s'est déroulé en juin 2023. À la demande du SSENV, un film court de présentation de l'atelier et de ses objectifs a été réalisé par l'AOI.

D'une durée de 5 ans, le PNS PCI comprend notamment un plan opérationnel et de suivi-évaluation qui ont été diffusés auprès des acteurs et actrices intervenant dans la PCI.

Ce PNS est le résultat d'un travail de 18 mois organisés par un comité restreint composé de différents services et directions du ministère de la Santé, du point focal PCI au sein de l'OMS Madagascar et d'OSC tels que la SMPCI-WASH et l'AOI. 15 cadres du ministère de la Santé directement concerné par l'élaboration et la diffusion du PSN PCI ont été formés et accompagnés en matière de pratiques pour la mise en œuvre de la PCI dans des formations sanitaires à Madagascar. Les prochaines étapes du comité portent notamment sur la mise en place des normes, directives et procédures opérationnelles standards en matière de PCI adaptées aux différents types de structure sanitaire.



Reportage PNS PCI - juillet 2023

b) Appui à la formation en PCI à la faculté dentaire (IOSTM)

Les travaux de réhabilitation des salles de traitement de l'instrumentation et de la salle clinique de l'IOSTM se sont terminés en juin 2021. De fait, un nouveau protocole en PCI a été élaboré et mis en place.

Un suivi-évaluation conjoint des acquis en matière de PCI a été réalisé à l'IOSTM les 13 et 14 février 2023 avec la participation des équipes de l'IOSTM et celles de l'AOI. Ce temps d'échange entre les équipes de l'IOSTM et de l'AOI avait pour but de faire un bilan concernant la mise en place du programme de PCI et de programmer les actions nécessaires à l'amélioration des actions mise en œuvre dans le cadre de la réorganisation de l'IOSTM. Les objectifs spécifiques comprenaient, d'une part, l'analyse par discussion et observation des points forts et points à améliorer concernant le programme de PCI de l'IOSTM et, d'autre part, l'appui pour la mise à jour des contenus de formation de l'enseignant en PCI.



Réunion IOSTM - octobre 2023

Le suivi de la mise en place de la formation en PCI à l'IOSTM se poursuit. L'un des points à travailler sera d'assurer le suivi de pratique de qualité sur les lieux de stage des étudiants, et notamment dans les CHU. Ce défi s'intègre dans la logique des directives

nationales en PCI, ainsi que des perspectives de passage à l'échelle.



Formation étudiante - IOSTM - fév. 2023

L'AOI a également souhaité capitaliser sur cette expérience. Le directeur et le responsable de l'enseignement clinique de la faculté ont été invités dans le cadre d'une séance scientifique organisée lors de l'ADF le 1^{er} décembre 2023 pour partager l'expérience acquise.

Le Dr Rija Andriamasinorio, responsable de l'enseignement clinique à l'IOSTM a présenté le travail réalisé dans la faculté. Il en a conclu que le projet a marqué considérablement l'IOSTM compte tenu de la pertinence des actions, de l'efficacité de la méthode et du développement de compétence de réflexion. À la suite de cette présentation, le directeur de l'IOSTM, le professeur Jeannot Randrinarivony a montré le chemin parcouru par l'IOSTM, la qualité du travail réalisé, le maintien des résultats et la volonté de continuer à améliorer l'accès et la formation à des soins de qualité.

La mise en place d'une centrale d'aspiration a été discutée avec l'équipe de l'IOSTM en février 2023. L'IOSTM a demandé à l'AOI un accompagnement technique sur cette question. Ce souhait a été transmis à M. Pierre Jahan, Biophysicien et membre de l'AOI, qui a pris contact avec la direction de l'IOSTM pour échanger sur le souhait de la faculté et préparer la mission technique.

Cette mission s'est déroulée à l'IOSTM du 5 au 7 novembre.

Des contacts ont ensuite été établis avec des entreprises spécialisées pour proposer à l'IOSTM de disposer d'une aspiration centrale. Sigma-Net-Santé a répondu favorablement pour une aspiration centralisée et un compresseur CATTANI. Des contacts prometteurs ont aussi été pris avec DÜRR-DENTAL, référence internationale en matière de centrales d'aspiration et de compresseurs d'air. Les offres ont été transmises à l'IOSTM en janvier/février 2024. Il reste maintenant à trouver le partenaire financier par l'IOSTM. L'AOI pourra apporter un appui technique pour le réseau de servitude et de l'installation à réaliser. Si la faculté souhaite donner suite, il faudra établir un plan pour l'acheminement du matériel, pour le réseau de servitudes à réaliser et la remise en conformité du local technique. L'AOI est favorable pour apporter un appui à l'installation et conseiller sur la réalisation de plans.

c) Appui à la SMPCI WASH pour l'amélioration de la PCI au CHU de Befelatanana

L'appui est, pour le moment, essentiellement prévu sur la réalisation d'un audit en PCI qui est un préalable important. L'objectif est de produire un document de projet, des recommandations qui permettront d'avoir une stratégie claire, discutée avec les parties prenantes et motivées. Cela permettra également de présenter un document à d'éventuels partenaires techniques et financiers pour demande de financement.

L'équipe dirigeante et les membres de la SMPCI-WASH font partie pour la plupart du personnel de santé du CHU Befelatanana. Aussi, le partenariat et les nombreuses interactions entre l'AOI et la SMPCI-WASH, notamment dans le cadre de la mise en place du Plan Stratégique National et des

Directives Nationales en PCI, constituent des facteurs qui facilitent les échanges.



Visite CHU - fév 2023

Un atelier a été organisé les 9 et 10 février avec la participation de F. Courtel afin de faire un premier état des lieux de la situation de la PCI au sein du CHU de Befelatanana. L'atelier a vu la participation de la direction du CHU, des représentants des services médicaux et non médicaux ainsi que des membres du CLIN, avec l'appui de la SSEnv, de la SMPCI-WASH et de l'AOI.

Les principaux points concernant les défis à relever en matière de PCI ont notamment été : le manque de formation du personnel en PCI, le manque de ressources humaines, de moyens, la motivation des personnels, le

traitement des sols, surfaces, instrumentations, l'hygiène des mains, l'absence de points d'eau, l'état des infrastructures...

5 services ont été identifiés pour être pilotes en PCI au sein du CHU :

- Maladies infectieuses
- Maladies respiratoires
- Urgences et réanimation
- Endocrinologie et infectiologie
- Pédiatrie

À l'issue de l'atelier, le 10 février 2023 après-midi, une visite des 5 services proposés à être pilotes en PCI par l'équipe du CHUJRB ont été visités par l'équipe de l'AOI et du Chef de service hygiène du CHUJRB.



Visite CHU - service des urgences - fév. 2023

À la suite de cette visite, plusieurs réunions virtuelles ont été organisées en accompagnement de l'équipe du CHU Befelatanana pour engager des actions. L'AOI a notamment expliqué qu'avant d'engager des actions de réhabilitation et de formation, il était essentiel d'assurer des préalables tels que la disponibilité et l'achat des consommables (assurer par le CHU), la sécurité des matériels, un engagement et une organisation du personnel clair.

Parallèlement aux discussions, un document de projet d'amélioration de la PCI a été établi par l'équipe de l'hôpital. Le

document comprend les activités prioritaires identifiées par l'équipe du CHU avec le chronogramme envisagé. Les réunions ont pu en partie se baser sur ce document de projet qui est amélioré et mis à jour au fur des discussions.

Les préalables susmentionnés sont essentiels avant d'aller plus loin. Les discussions vont continuer début 2024 et un audit est envisagé. Dans ce cadre, il est important de respecter les étapes d'appui pour améliorer durablement la situation du CHU.

d) Appui à la PCI dans les CSB1 et CSB2

Le suivi et la formation continue des CSB et CHRD en matière de PCI est le rôle du Service de Santé Environnement (SSEnv) qui est le point focal en PCI au sein du ministère de la Santé Publique. Le turn-over y est important et l'AOI joue un rôle de formation et d'appui technique auprès des personnels.

Le suivi des 9 CSB et CHRD de la 1ère phase du projet a été effectué d'avril à juillet 2023 comme suit :

- 3 avril 2023 : CSB2 Behenjy et CSB2 Ambohibary, Région Vakinankaratra
- 11 avril 2023 : CSB2 Ambohimangakely, Région Analamanga
- 12 avril 2023 : CSB2 Ivato, Région Analamanga
- 17 avril 2023 : CSB2 Ambohitrimanjaka, Région Analamanga
- 11 mai 2023 : CHRD Betafo, Région Vakinankaratra
- 25 mai 2023 : CSB 2 Andriba, Région Betsiboka
- 31 mai 2023 : CSB2 Imeritsiatosika, Région Itasy
- 7 juillet 2023 : CHRD Arivonimamo, Région Itasy

En fonction de la situation au niveau des CSB/CHRD, une séance de formation théorique en PCI peut être entreprise pour les nouveaux membres du personnel

lorsqu'il s'agit de plusieurs agents ou lorsqu'il s'agit du chef de poste (chef CSB/CHRD). Une formation est également entreprise lorsque le transfert de compétences au niveau interne n'est pas suffisant et se traduit par des lacunes constatées dans la manière de faire des agents de santé.

8 ans après le premier appui en PCI des CSB et CHRD, des acquis en matière de bonnes pratiques de la PCI sont restés bien que les formations sanitaires font face à des défis en permanence : le turnover du personnel, les directives parfois contradictoires en matière de traitement de l'instrumentation, la gestion de la participation des bénéficiaires, etc.



Photo CSB - juin 2023

Le suivi conjoint des CSB de la 2^{ème} phase du projet a été réalisé en septembre 2023 par un membre de l'équipe du district sanitaire d'Ambatolampy et l'équipe de l'AOI. Quatre formations sanitaires parmi les 21 appuyées ont été suivies en 2023, à savoir :

- 26 septembre : CSB2 Ambatondrakalavao et CSB2 Morarano
- 27 Septembre : CSB2 Ambohipihaonana et CSB2 Andriambilany

Comme pour les CSB/CHRD de la 1^{ère} phase, une séance de formation théorique en PCI peut être entreprise en cas de besoin, notamment reprendre des éléments avec

les personnes déjà formées ou pour pallier à l'insuffisance de transfert de compétences au niveau interne.



Formation CSB – juin 2023

L'ensemble des CSB du district sanitaire d'Ambatolampy semblent avoir amélioré leurs pratiques. Comme pour les CSB précédemment cités, il reste des lacunes.

La participation des bénéficiaires demeure un élément fondamental pour assurer, dans ce contexte, la pérennité des activités. Cela permet d'acheter les consommables (savons liquides, gaz, etc.) évitant ainsi toute rupture. Ceci est possible grâce à une bonne gestion des recettes et dépenses, ce qui doit être vérifié avec le SEnv. Par ailleurs les ressources humaines constituent un facteur important dans la réussite des activités. La motivation du médecin-chef ainsi que l'encadrement continu des personnels nouvellement entrés au centre contribuent à maintenir les pratiques de qualité en matière de prévention des IAS.

Enfin des suivis réguliers sont indispensables pour éviter tout relâchement dans l'accomplissement des activités. L'un des points de vigilance quant à la suite de la phase 3 est que le suivi des CSB soit intégré dans les pratiques de routine des cadres du ministère de la Santé. Le SEnv doit avoir une position de leadership en matière de suivi et

d'organisation avec un appui technique de l'AOI.

Par ailleurs, la richesse des enseignements à tirer de ce projet mériterait de compléter l'analyse des données par une évaluation externe d'une partie des CSB soutenus. Cela sera fait en 2024. L'un des points de vigilance quant à la suite de la phase 3 est que le suivi des CSB soit intégré dans les pratiques de routine des cadres du ministère de la Santé.

3. RENFORCEMENT DE CAPACITÉ D'ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Le renforcement d'organisations de la société civile en santé à Madagascar peut contribuer à améliorer le système de santé. L'AOI souhaite apporter un appui dans le développement de leur structuration et de leur expertise en sécurité des soins. L'accompagnement de l'AOI s'effectue autour de 3 axes : développement, autonomie, pérennité.

a) Appui à l'AMC MAD

■ Amélioration de la PCI dans 5 cabinets de MGC

Après la formation théorique en PCI de l'ensemble des Médecins Généralistes Communautaires durant les journées internationales de la médecine communautaire en octobre 2022 à Tuléar, 5 MGC pilotes ont été identifiés pour être appuyés sur la base d'une liste transmise par l'AMC MAD :

- Dr Harilanto RANDRIANASOLONIRINA : site de Matielona - Région Vakinankaratra ;
- Dr Voahangy RASOANOMENJANAHARY : site de Mandambo - Région Analamanga ;
- Dr Jocelyn RAKOTOZANANY : site de Mahalavolona - Région Bongolava
- Dr Diamondra MANDIMBIMALALA : site d'Antsakaviro - Région Bongolava
- Dr Judith NOROTIANA HANITRINALA : site d'Anjijia - Région Boeny.



Visite MGC Tanandava – février 2023

En décembre 2022 et janvier 2023, les visites initiales d'identification des besoins en PCI ont été réalisées au niveau des 5 MGC pilotes. Pour chacun des MGC pilotes, le processus comprend :

- Une visite initiale d'identification des besoins en PCI
- Le lancement des travaux d'amélioration de l'ergonomie des locaux,
- Le suivi à mi-parcours des travaux de réhabilitation, la réception technique des travaux
- La dotation d'équipements et matériels complémentaires en PCI,
- La formation sur site du médecin généraliste communautaire et de son personnel.



Travaux MGC Tanandava - 2023

La réalisation des travaux au niveau des cabinets de médecin communautaire a été confiée soit entièrement à une entreprise

locale, cas du MGC Matielona et MGC Mandambo, soit réalisé par des tâcherons sous la supervision des médecins bénéficiaires, cas du MGC Mahalavaolona, MGC Antsakaviro et du MGC Anjajia. Pour les 2 types d'interventions, un suivi à mi-parcours des travaux est effectué avec l'équipe de l'AOI et du MGC avant de valider la poursuite des travaux et du règlement de ceux-ci. Chaque MGC a contribué financièrement à l'amélioration de l'environnement intérieur et extérieur de son cabinet.



MGC Antsakaviro – juillet 2023

À la fin des travaux de réhabilitation, une réception technique est organisée. Après cela, l'inventaire et l'installation des matériels complémentaires pour assurer les pratiques de qualité en PCI sont entrepris (armoires vitrées, lots de serviettes individuelles lavables pour les mains et pour les surfaces, bacs de trempage, compléments d'instrumentations médicales et dentaires, affichages, etc.). Après l'installation, une séance de formation en PCI est réalisée.

Les formations de lancement PCI des MGC ont été réalisées selon le calendrier suivant :

- MGC Matielona (Région Vakinankaratra) le 12 mai
- MGC Mahalavaolona (Région Bongolava) le 16 juin

- MGC Antsakaviro (Région Bongolava) le 13 juillet 2023
- MGC Mandambo (Région Analamanga) le 21 juillet
- MGC Anjajia (Région Boeny) le 5 décembre

Des missions de suivis ont permis de constater que les pratiques sont appliquées par l'ensemble des MGC et de leurs personnels. Par ailleurs, les MGC pilotes sont motivés pour continuer d'être appuyé à entreprendre des pratiques de qualité en matière de PCI.

■ **Appui à l'AMC MAD pour l'organisation des journées nationales de la médecine générale communautaire et du numérique.**

Faisant suite à une première édition en octobre 2022 à Tuléar, ces journées avaient pour objectif de tenir des journées professionnelles de la médecine générale communautaire afin de veiller à la pérennité de l'AMC-MAD et de sa mission qui est de faciliter l'accès à des soins médicaux de qualité en milieu rural, ainsi que de partager les outils à sa disposition, notamment le numérique, avec toute la communauté médicale à Madagascar.

Les journées ont eu lieu du 3 au 6 octobre 2023 à Antananarivo. L'AOI s'est notamment vu confier la séance de renforcement de capacités des MGC en PCI.

Les journées ont réuni 116 participants et participantes sur 120 attendus et ont vu la participation de partenaires tels que Datasanté, AOI, Santé Sud, FHM Engage/USAID, CFFE ou Centre Francophone de Formation en Échographie. Des partenariats sont en train de se nouer avec différents acteurs et actrices de la santé, notamment le ministère de la Santé, l'ordre des médecins, les facultés de médecine, des laboratoires...

L'association est motivée pour continuer de se développer et de se renforcer en termes de partenariat, de communication institutionnelle et de gestion de l'association.



Journées MGC - octobre 2023

b) Appui à la SMPCI –WASH

Créée en 2019 et officialisée en 2020, la SMPCI-WASH (Société Malagasy de Prévention et Contrôle de l'Infection-WASH) est une OSC locale dont l'objectif est d'assurer et valoriser la promotion de la PCI à Madagascar. Elle rassemble des expert.es en PCI au niveau du pays ainsi que des personnes travaillant dans le domaine de la PCI au niveau d'ONG, d'organismes internationaux, d'hôpitaux, de directions et de services ministériels.

Dans le cadre de son objectif, la SMPCI-WASH a développé un partenariat avec l'OMS pour la mise en œuvre du projet ECHO (Extension Community Healthcare Outcomes) à Madagascar. Par ailleurs, la SMPCI-WASH participe activement à l'amélioration de la PCI au CHU Befelatanana.

■ **Projet ECHO**

Dans le cadre de son objectif qui est la promotion de la PCI à Madagascar, la SMPCI-WASH a développé un partenariat avec l'OMS pour la mise en œuvre du projet ECHO (Extension Community Healthcare Outcomes) à Madagascar. Le pré-lancement du projet ECHO à Madagascar a eu lieu le 2 mars 2023 et le lancement officiel s'est

tenu le 17 mars 2023 à Antananarivo. L'équipe de l'AOI est régulièrement invitée et participe aux sessions et événements dans le cadre du projet ECHO. Pour le lancement officiel, suite à une demande d'appui de la part de la SMPCI-WASH, l'AOI a produit des supports didactiques ainsi qu'un film de présentation du projet.



Reportage projet ECHO – avril 2023

■ **Participation aux 40 ans de l'AOI**

Le Pr Mamy Randria, chef de service de maladies infectieuses à l'hôpital de Befelatanana à Madagascar et président de la SMPCI-WASH est intervenu dans le cadre de la séance scientifique organisée lors de l'ADF 2024.

Il a décrit les problèmes rencontrés en matière d'hygiène dans son hôpital où les challenges à relever sont nombreux. Conscient des problèmes, un programme PCI a été initié. Les limites observées étaient l'insuffisance de budget alloué à l'hygiène, la non-réalisation d'audit des pratiques, l'absence de programmes de formation continue et pour les employé.es nouvellement nommé.es le manque de formation. La collaboration avec la SMPCI/Wash, l'OMS et l'AOI doit contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action pérenne de la PCI à l'hôpital.



Dr Mamy Randria - séance ADF - déc. 2023

3.4 Appui à l'ONOS

Aucune activité n'a pu être menée avec l'ONOS en 2023. Les problèmes internes de l'ONOS, à savoir la non-validation par le ministère de la Santé du bureau élu lors de la dernière élection, ont limité les activités de l'Ordre. De plus, le décès de quelques membres du bureau du fait du Covid-19 n'a pas arrangé les choses. Aussi, les membres du bureau restant ont été étoffés par les autorités sanitaires avec des personnes-ressources désignées. Le nouveau bureau de l'ONOS a été sommé par le ministère de la Santé d'assurer les affaires courantes.

4. PERSPECTIVES 2024

En 2024, l'AOI entend continuer à renforcer son appui autour des axes suivant :

- Législation du dentifrice fluoré et son application et contrôle de qualité des dentifrices fluorés
- Application du décret sur la fluoration et l'iodation du sel
- Application du plan PCI à Befelatanana

- Suivi et évaluation de l'application de la PCI dans les CSB (3 Phases et MGC)

- a l'IOSTM pour la mise en place de la stérilisation centrale

- Capitalisation en termes de PCI et d'accès au fluor

- Appui aux OSC locales pour l'application de la sécurité des soins au niveau de formations sanitaires et permettre d'assurer un passage à l'échelle.

- Intégration des enjeux de genre et santé ; l'approche entend renforcer l'égalité d'accès à la santé, la reconnaissance professionnelle des actrices de la santé et de permettre d'améliorer la prise en charge de la santé des femmes, notamment la santé maternelle et infantile.

- Intégration des enjeux environnementaux par l'approche One Health, promue notamment par l'OMS. Dans ce cadre, la sensibilisation auprès des partenaires sera réalisée notamment par le fait que la sécurité des soins intègre une importance à la gestion et au traitement des déchets.

Dans le contexte d'application des nouvelles directives nationales en sécurité des soins, il est essentiel d'appuyer et d'accompagner des OSC de santé, de favoriser le partage d'expériences et de valoriser les réseaux et renforcer les complémentarités par l'appui mutuel à la formation et à la diffusion d'expertise entre OSC locales de santé (Mutuelle HARENA-SMMEC, ELSA, AFAMI mutuelle...).

CONCLUSION

L'année 2023 a été l'occasion pour l'association de fêter ses 40 ans d'existence.

Une courte vidéo présentant l'évolution de l'AOI a été réalisée. Cet anniversaire a également été l'occasion d'organiser, avec le soutien de l'ADF, une séance spéciale « *AOI 40 ans d'évolution et demain ?* ».

Les projets soutenus par l'AOI se sont toujours inscrits dans une vision de santé publique avec une démarche sur le long terme en appui-conseil et une recherche de pérennité des actions. Les acquis reposent sur le positionnement, l'expérience acquise dans des contextes différents, un réseau d'expert.es et de partenaires, une recherche d'évaluation et de capitalisation.

Reconnue d'utilité publique, l'AOI a une expertise et une stratégie reconnues au sein de la profession et des partenaires que ce soit en France ou dans les pays où elle travaille. Dans un contexte aux incertitudes grandissantes, les défis pour l'AOI sont nombreux que ce soit au niveau des ressources humaines, de l'adhésion de la profession, du renouvellement des cadres dirigeant.es ou encore de l'accès aux financements publics et/ou privés.

En 2023, l'AOI a continué son accompagnement au Laos et à Madagascar en matière de sécurité des soins et de promotions de la santé à différents niveaux : appui aux ministères de la Santé, soutien à des universités, à des hôpitaux, des centres de santé, des associations et des entreprises. L'un des enjeux aujourd'hui porte notamment sur le passage à l'échelle. L'AOI doit également se tourner vers des défis présents et futurs tels que le renforcement de la société civile, les problématiques genre et santé et l'approche One Health.

Dans ce cadre, assurer une stabilité des ressources est primordial pour continuer à mettre en place les différents projets. L'année 2023 a continué de voir une relative diminution des praticiens et praticiennes solidaires pour les raisons liées principalement aux départs à la retraite. L'implication de plus jeunes personnes, notamment des confrères et des consœurs, est importante en vue de dynamiser et de rajeunir l'association, mais reste néanmoins compliquée.

Une importance est ainsi accordée à la recherche de fonds ainsi qu'à la qualité des partenariats mis en place durablement que ce soit avec des institutions, mais également avec les donateurs et donatrices. Les entreprises partenaires ont montré leur motivation et leur volonté de poursuivre leur engagement auprès de l'AOI. La RSE est l'un des axes qui s'est considérablement renforcé.

En 2024, nous continuerons à relever tous ces défis pour améliorer la pratique quotidienne des personnels de santé et l'accès à des soins de qualité pour les populations. L'année sera également celle de la clôture de la 3^{ème} phase du projet Laos Madagascar prévu au 31 décembre 2024. Dans ce cadre, une évaluation du projet d'appui sera mise en place à partir du mois de juin. Elle portera sur l'étude d'effet et d'impact d'un projet de prévention et de contrôle des infections sur 3 sites pilotes au Laos et 3 sites pilotes à Madagascar. Par ailleurs, dans le cadre de l'ADF 2024, une séance scientifique se tiendra le vendredi 29 novembre à 14h. Elle s'intitule : *Améliorer l'hygiène dans les services de santé d'un pays en développement : Au Laos, de la stratégie à l'application terrain.*

Afin de poursuivre les actions dans ces pays, l'AOI répondra au prochain appel à manifestation d'intérêt de l'AFD pour un nouveau projet de « *Renforcement des initiatives et des capacités d'organisation de la société civile à Madagascar et au Laos pour améliorer la sécurité des soins des populations* ». Cependant, notons que le contexte actuel de l'Aide Publique au Développement (APD) a évolué et se révèle difficile, notamment pour les projets cofinancés par l'AFD. Après une première baisse en 2023, le ministre de l'Économie et des Finances a annoncé une coupe drastique de 13% du budget de l'APD pour l'année 2024, soit 742 millions d'euros. Ce choix pourrait bien n'être que la première étape d'une série de restrictions budgétaires. Le ministère de l'Économie et des Finances prévoit d'ores et déjà de nouvelles coupes de plusieurs dizaines de millions d'euros dans le budget de l'État, pour les années à venir.

Le travail réalisé par l'AOI s'inscrit dans toute cette complexité et exige une adaptation aux exigences des projets internationaux en santé publique. Les incertitudes sont nombreuses, mais l'association a les compétences de mener les projets. De plus, la qualité, la motivation et la confiance des différents partenaires, des équipes sur le terrain, l'engagement des entreprises, et le soutien des membres sont autant d'exemples qui montrent une reconnaissance de la démarche AOI.

Reste à relever les différents défis et enjeux pour l'AOI en 2024 !

Rapport Financier

Exercice clos le 31 décembre 2023

Le Commissaire aux Comptes a procédé aux contrôles et vérifications des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023. L'exercice dégage un résultat négatif de 11 900 €. Les fonds propres s'élèvent à 61 149€

1. Ressources de l'exercice

Le montant des produits d'exploitation en 2023 est de 614 228€ (hors produits financiers).

Il était de 494 522K€ en 2022.

Ressources en € 2023/2022	2023	2022	variation %
Subventions publiques	305 363 €	253 601 €	20,4
Subventions privées	67 830 €	10 000 €	578,3
Cotisations	25 936 €	26 545 €	-2,3
Produits annexes	50 466 €	46 209 €	9,2
Dons	114 700 €	127 081 €	-9,7
Divers et transfert de charges	49 933 €	31 086 €	60,6
TOTAL	614 228 €	494 522 €	24,2

1.1. Fonds publics

AFD

Un cofinancement de 819 500 € représentant 60% du coût total du projet « Promotion de la santé orale, prévention et contrôle des infections au Laos et à Madagascar (Phase 3) » a été attribué par l'AFD lors du comité de sélection du 14 décembre 2021.

Un premier versement de 530 576€ a été reçu le 19 avril 2022.

Un deuxième versement de 288 924€ a été reçu le 14 novembre 2023.

Au Laos, sur l'exercice 2023, le montant affecté sur le cofinancement AFD s'élève à 153 265€.

A Madagascar, sur l'exercice 2023, le montant affecté sur cofinancement AFD s'élève à 152.098€.

Les fonds dédiés pour l'exercice 2024 s'élèvent à 219 149€

1.2. Fonds privés

Le montant des fonds privés reçus en 2023 s'élève à 258 932 € (209 835€ en 2022).

Les fonds dédiés pour l'exercice 2024 s'élèvent à 43 170€ sur subvention Fondation Septodont pour le Laos.

Adhésions :

Au 31 décembre 2023, l'association compte 301 adhésions pour un montant de 25 936€ (310 adhésions pour un montant de 26 545€ en 2022)

	2023		2022	
	Nb	Montant	Nb	Montant
Bienfaiteurs	3	1 035 €	3	1 035 €
Actifs	287	24 395 €	292	24 820 €
Sympathisants	11	506 €	15	690 €
Total	301	25 936 €	310	26 545 €

Produits annexes :

Le montant total des produits annexes en 2023 s'élève à 50 468€ (46 209€ en 2022) soit une augmentation de 9.2%.

	2023	2022	variation %
Cartes de vœux	108 €	12 €	800
Cartons de rendez-vous	48 806 €	44 850 €	8,8
cartes de correspondance	1 080 €	965 €	11,9
Enveloppes illustrées	240 €	320 €	-25
Divers	234 €	62 €	234,0
Total	50 468 €	46 209 €	9,2

Dons :

Le montant total des dons en 2023 s'élève à 114.700€ (127.081€ en 2022), soit une diminution de 9.7%.

	2023	2022	variation %
Praticiens Solidaires	69 297 €	72 195 €	-4,0
Opérations GACD	33 455 €	38 566 €	-13,2
Ortho Clean International	3 540 €	5 000 €	-29,2
Happy blouse	2 582 €	1 696 €	52,2
Autres dons	5 826 €	9 624 €	-39,5
Total	114 700 €	127 081 €	-9,7

Autres fonds privés :

- Conseil National de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes

En 2023, le Conseil National de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes a accordé une subvention de 11 000€.

- Fondation de France

La Fondation Septodont, abritée sous l'égide de la Fondation de France, a accordé une subvention de 100 000€ pour le projet Laos. Les fonds dédiés pour l'exercice 2023 s'élèvent à 43 170€

- Fédération Française d'Orthodontie

La FFO a renouvelé l'opération consistant à proposer de faire un don lors de l'inscription des congressistes aux journées de l'Orthodontie 2023. Le montant récolté s'élève à 2 095€.

2. Emploi des ressources

Le montant des charges s'élève à 630.870€ pour l'exercice 2023 (464.309€ en 2022)

Emploi des ressources en € 2023/2022	2023	2022	variation %
Charges locatives	19 920 €	21 329 €	-6,6
Frais financiers, impôts et taxes	1 427 €	856 €	66,7
Frais de communication et de collecte de fonds	29 955 €	27 803 €	7,7
Frais personnel : siège et terrain	281 267 €	225 909 €	24,5
Autres charges liées aux actions	235 601 €	137 515 €	71,3
Sensibilisation/ Education au développement	22 160 €	21 233 €	4,3
Divers	40 540 €	29 664 €	36,7
TOTAL	630 870 €	464 309 €	35,9

3. Contributions volontaires en nature

Le bénévolat pris en compte est celui lié au travail technique sur les différents projets (28500€).

La presse professionnelle fait bénéficier d'insertions et de mailings à titre gracieux (33000€). Dans ce cadre, les partenaires sont le CARCDSF, l'Annuaire Dentaire, la Lettre de l'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes, le CDF MAG, l'Information Dentaire, Ortho Autrement et GACD.

Les dons de matériel effectués ont une valeur de 14 300€.

	2023	2022
Contributions volontaires en nature	75 800 €	192 454 €
Bénévolat	28 500 €	36 900 €
Prestation nature (parution presse email)	33 000 €	34 680 €
Dons en nature	14 300 €	120 864 €

Conclusion

- L'exercice 2023 enregistre une bonne progression des subventions liées aux actions (+110 K€, soit 373 K€ contre 263 K€ en 2022).
- Globalement les autres revenus sont restés stables, et les produits d'exploitation s'établissent à 614 K€ contre 494 K€.
- Les cotisations sont stables à environ 25 K€, les cartons de rendez à 49 K€. On note une légère attrition des cabinets partenaires (69 K€ contre 72 K€ et dons GACD 33 K€ contre 39 K€).
- Hors charge de personnel, les charges d'exploitation progressent de 110 K€ en phase avec la hausse des produits (120 K€).
- Par contre, les charges de personnel du siège passent de 75 K€ en 2022 à 134 K€ en 2023. L'effectif et donc le coût du personnel sur l'exercice (dont un poste de recherche de fonds sans impact significatif sur les financements perçus) a été en décalage par rapport aux revenus.
- Le résultat d'exploitation sur l'exercice 2023 est une perte de 12 K€.
- Les fonds propres de l'association s'établissent à 61 K€ au 31 décembre 2023 et la trésorerie, nette des fonds dédiés, est de 148 K€.